

PORTRAIT AGROALIMENTAIRE DU **BAS-SAINT-LAURENT**



PORTRAIT D'ENSEMBLE

DU BAS-SAINT-LAURENT ET DE SON INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

Le territoire bas-laurentien s'étend sur une superficie de 22 185 km², entre les régions de la Chaudière-Appalaches, à l'ouest, et de la Gaspésie, à l'est, et il est délimité au nord par le fleuve Saint-Laurent, puis par le Nouveau-Brunswick et l'État du Maine, au sud. Les basses terres, aussi appelées «terrasses», s'étendent du fleuve jusqu'à l'intérieur des terres sur 5 à 8 km. À l'intérieur des terres, la région compte deux vallées bordant des lacs de grande envergure, le lac Matapédia et le lac Témiscouata. Le Bas-Saint-Laurent comprend une partie terrestre et une partie marine, dont une certaine proportion est en eau salée, ce qui encourage des activités de pêches commerciales et de transformation des produits marins.

En 2017, on recensait 199 534 habitants (ISQ, 2017) répartis dans huit municipalités régionales de comté (MRC) soit La Matapédia, La Matanie, La Mitis, Rimouski-Neigette, Les Basques, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska. Ces MRC regroupent 114 municipalités et 16 territoires non organisés (TNO).

LE BIOALIMENTAIRE AVEC UN GRAND «B»!

Le bioalimentaire occupe une place importante dans les régions du Québec et le Bas-Saint-Laurent n'est pas une exception. Cette industrie regroupe l'ensemble des activités liées à la production agricole, aux pêches, à l'aquaculture, à la transformation des aliments et des boissons, au commerce des aliments ainsi qu'à la mise au point des bio-ingrédients actifs et des aliments fonctionnels. Influencé par le savoir-faire et par l'innovation des différents acteurs concernés, ce secteur est au cœur du développement et de la vitalité économique et sociale des territoires du Québec. Selon les estimations de 2017 du *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec*, le PIB de l'industrie bioalimentaire au Bas-Saint-Laurent est estimé à 780 M\$, soit 11 % du PIB régional et 3,2 % du PIB du Québec. Il s'agit d'une augmentation de 3 % par rapport à 2011. De plus, elle offre près d'un emploi sur quatre en région (23 %), ce qui représente plus de 19 000 emplois.



QU'EN EST-IL DE L'AGROALIMENTAIRE PLUS SPÉCIFIQUEMENT?

L'industrie agroalimentaire regroupe quant à elle l'ensemble des activités économiques reliées à la production, à la transformation, à l'exploitation et au conditionnement des produits destinés à l'alimentation humaine et animale.

L'agriculture en région représente une forte proportion du PIB du secteur bioalimentaire, y contribuant à la hauteur de 27 % (210 M\$), soit 5,6 % du PIB agricole québécois. Elle offre 4 600 emplois, équivalant à 24 % de toute l'industrie bioalimentaire bas-laurentienne.

La transformation alimentaire participe également de façon importante au PIB régional grâce au gain en valeur ajoutée des produits transformés. Plus exactement, ce secteur assure 2300 emplois et engendre 203 M\$. Cependant, au Bas-Saint-Laurent, il contribue seulement à 2,6 % du PIB issu de la transformation alimentaire québécoise.

L'AGROALIMENTAIRE, MOTEUR POUR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE!

L'industrie agroalimentaire agit comme catalyseur économique à l'échelle du Bas-Saint-Laurent. Entre 2014 et 2016, les entreprises agricoles ont investi en moyenne 60 M\$ annuellement en immobilisations et en réparations. Ces investissements ont une incidence positive sur l'emploi dans d'autres secteurs d'activité, comme la construction et les équipements. Les montants investis en agroalimentaire ont donc varié de 4 % à 7 % des investissements totaux réalisés dans la région pour cette même période.

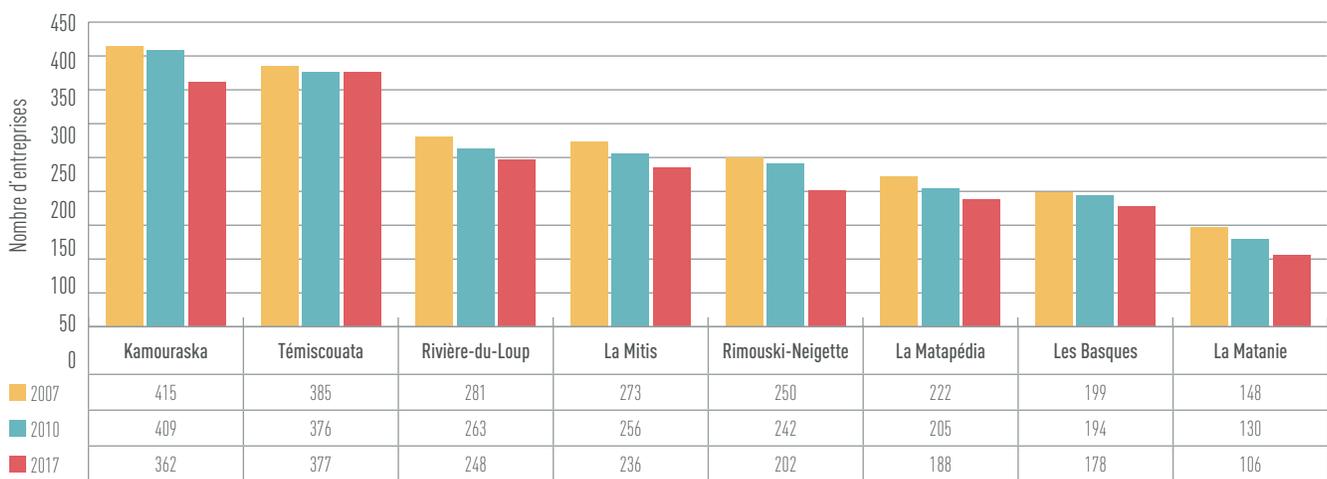
ÉVOLUTION DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE AU BAS-SAINT-LAURENT : À VITESSE GRAND «V»

Au cours des vingt dernières années, l'agriculture a subi de grands changements. La ferme de taille familiale laisse désormais la place à des entreprises de plus en plus grosses, recourant à une automatisation afin de répondre à des enjeux de main-d'œuvre et de performance. On dénote l'arrêt des activités de certaines entreprises favorisant la consolidation et la croissance des exploitations toujours en activité.

Selon les données des *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2017 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)*, on dénombre 1897 entreprises enregistrées au Bas-Saint-Laurent, une diminution de 9,7 % depuis 2010.

À l'exception de la MRC du Témiscouata, dont le bilan est demeuré stable, l'ensemble des MRC du Bas-Saint-Laurent affichent un bilan négatif du nombre de démarrages d'entreprises par rapport au nombre de fermetures depuis 2010. La MRC de La Matanie a été la plus affectée, avec une diminution de 18,5 % des entreprises, tandis que celle de Rivière-du-Loup a connu la plus faible diminution, avec 5,7 %.

FIGURE 1 ÉVOLUTION PAR MRC DU NOMBRE D'ENTREPRISES AGRICOLES AU BAS-SAINT-LAURENT DE 2007 À 2017



Sources : MAPAQ, *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2007, 2010 et 2017*.

Malgré la diminution du nombre d'entreprises, les revenus générés par les activités agricoles ont connu une croissance entre 2010 et 2017. En effet, les revenus sont passés de 439 M\$ à 545 M\$, ce qui représente une progression de 24 % en 7 ans. Cette progression est trois fois plus élevée que celle observée entre 2007 et 2010. Au Québec, selon les données du *Profil régional de l'industrie bioalimentaire du Québec – estimations pour 2011 et 2017*, les revenus agricoles ont connu une augmentation de 12 %. Cela laisse croire que la croissance au Bas-Saint-Laurent a été plus importante que celle de l'ensemble du Québec.

Depuis 2010, on constate une hausse de 35,7 % des revenus moyens par entreprise, soit de 211 887 \$ à 287 520 \$ en 2017. Également, on retrouve une plus grande proportion des entreprises générant des revenus d'activité supérieurs à 500 000 \$ par rapport à ceux enregistrés en 2010.

Les revenus totaux provenant des entreprises se situant dans les strates de revenus de plus de 250 000 \$ représentent à eux seuls 84 % des revenus totaux et sont générés par seulement 737 entreprises, ce qui correspond à 39 % des entreprises de la région. Bien que la majorité des revenus agricoles proviennent d'un peu plus du tiers des entreprises, celles de plus petite taille ont un impact non négligeable et essentiel sur l'occupation dynamique du territoire. D'ailleurs, ces dernières contribuent grandement à la qualité du paysage et à l'attractivité de nos communautés rurales.

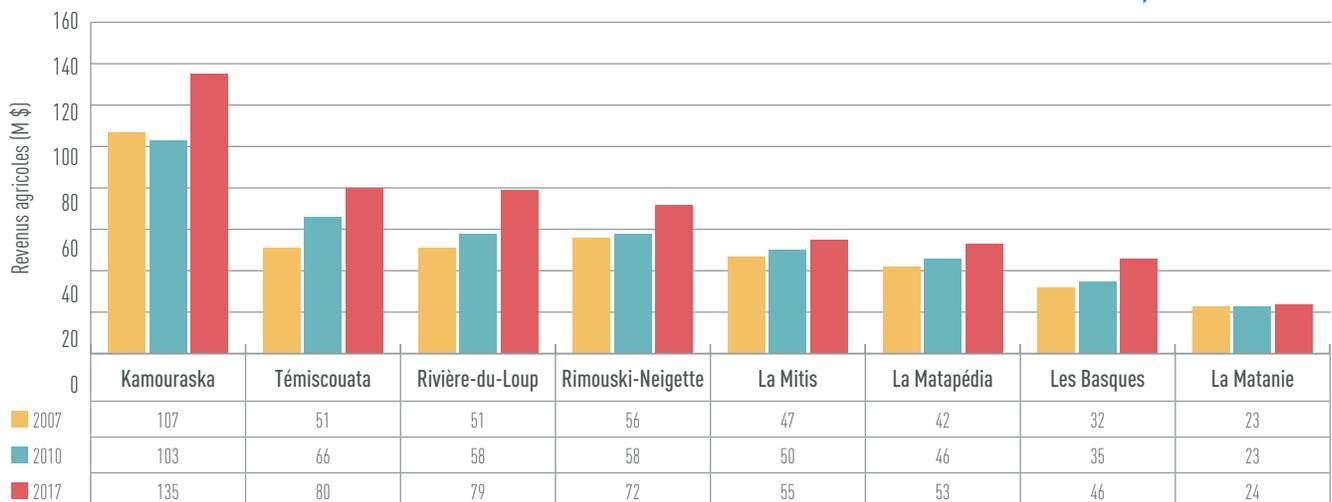
TABLEAU 1 RÉPARTITION PAR STRATE DE REVENUS DU NOMBRE D'ENTREPRISES AU BAS-SAINT-LAURENT EN 2017

Strate de revenus (\$)	Nombre d'entreprises	Pourcentage (%)	Revenus bruts (en millions \$)	Pourcentage (%)
Moins de 50 000 \$	590	31	11	2
50 000 \$ à - de 150 000 \$	353	19	33	6
150 000 \$ à - de 250 000 \$	217	11	42	8
250 000 \$ à - de 500 000 \$	409	22	148	27
500 000 \$ à - de 1 000 000 \$	261	14	176	32
1 000 000 \$ et +	67	4	135	25
Total	1 897	100	545	100

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017*, mise à jour de juillet 2018.

L'ensemble des MRC a connu une progression de leurs revenus agricoles depuis 2010, variant de 0,5 % à 36 %. La plus grande augmentation a été observée dans la MRC de Rivière-du-Loup.

FIGURE 2 ÉVOLUTION PAR MRC DES REVENUS AGRICOLES BRUTS AU BAS-SAINT-LAURENT POUR 2007, 2010 ET 2017



Source : MAPAQ, *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2007, 2010 et 2017*.

LE BAS-SAINT-LAURENT, UNE RÉGION DOMINÉE PAR LES PRODUCTIONS ANIMALES, OUI, MAIS...

TABLEAU 2 RÉPARTITION DES ENTREPRISES AGRICOLES DU BAS-SAINT-LAURENT SELON LE TYPE D'ACTIVITÉ PRINCIPALE ET LES REVENUS AGRICOLES BRUTS EN 2010 ET 2017.

Rang (selon revenus 2017)	Activité principale	Nombre d'entreprises ¹			Revenus (M \$) ²		
		2010	2017	Variation	2010	2017	Variation
1	Production laitière	752	643	(14 %)	234,4	278,2	19 %
2	Acériculture	413	422	2 %	50,1	67,0	34 %
3	Production porcine	41	47	15 %	35,6	65,6	84 %
4	Production bovine	303	241	(20 %)	39,5	42,5	8 %
5	Céréales, oléagineux et oléoprotéagineux	152	123	(19 %)	26,6	29,8	12 %
6	Production ovine	144	112	(22 %)	17,1	18,8	10 %
7	Pommes de terre	21	14	(33 %)	7,3	7,5	2 %
8	Fourrages	77	87	13 %	5,7	6,5	13 %
9	Volailles	6	16	167 %	2,0	6,1	197 %
10	Horticulture ornementale	32	18	(44 %)	6,9	3,4	(51 %)
11	Cultures abritées	7	15	114 %	1,7	2,6	49 %
12	Fruits	27	28	4 %	2,4	2,1	(12 %)
13	Légumes	20	34	70 %	1,1	2,0	83 %
14	Apiculture	9	9	0 %	1,1	1,7	48 %
15	Production caprine	11	15	36 %	0,7	1,6	129 %
	Chevaux gardés pour l'élevage	18	14	(22 %)			
-	Autres	42	59	40 %	7,1	10,1	43 %
Total		2 075	1897	(9 %)	439	545	24 %

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2010 et 2017.

¹ Les entreprises ont été associées à l'activité dont elles retirent la majorité de leurs revenus.

² Les revenus sont ceux générés par l'ensemble des entreprises qui exercent cette activité.

5 PRODUCTIONS GÉNÉRANT PRÈS DE 90 % DES REVENUS AGRICOLES DE LA RÉGION

Lait



Acériculture



Production porcine



Production bovine



Céréales, oléagineux et oléoprotéagineux

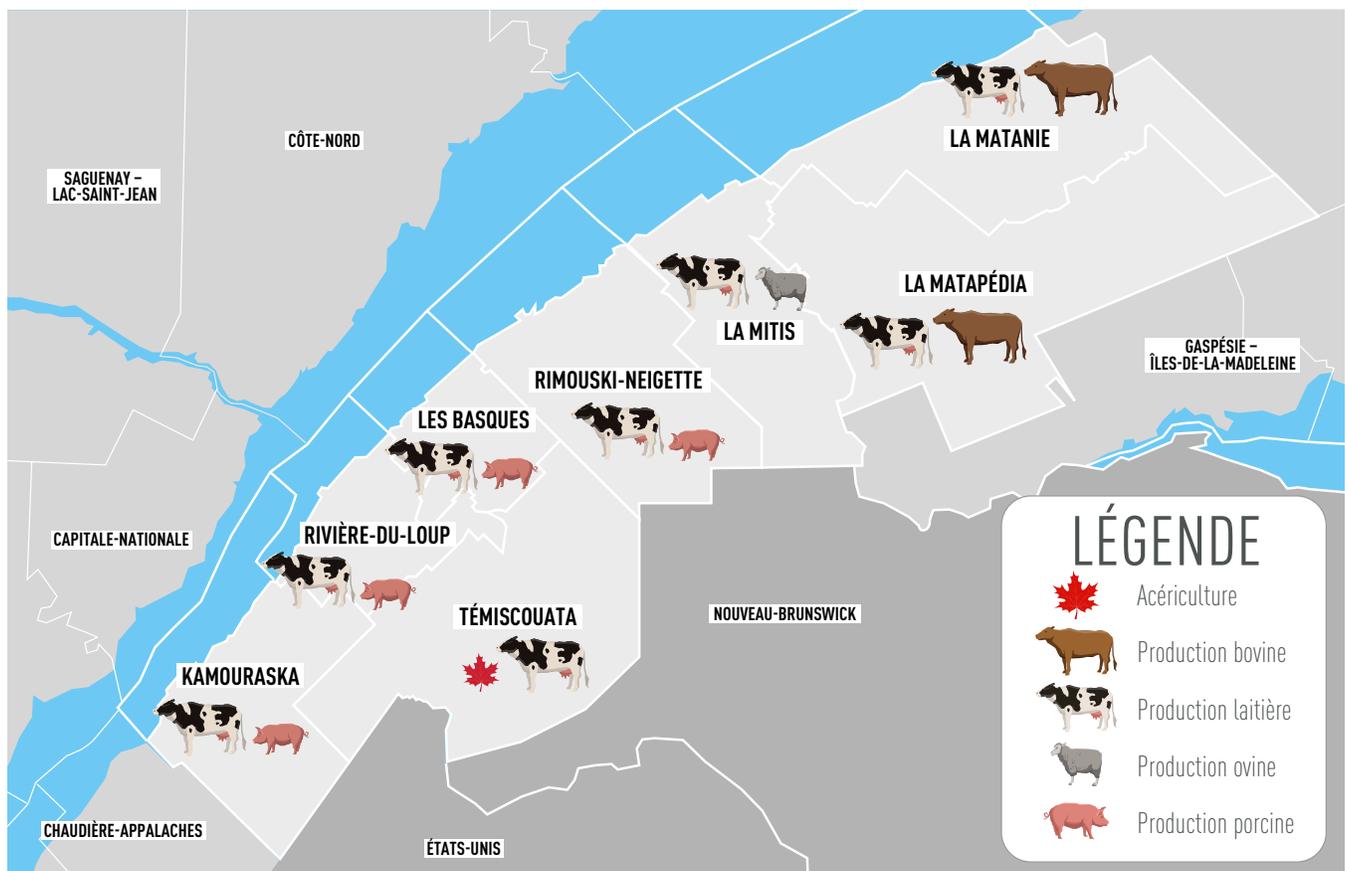


Malgré une légère diminution par rapport à 2010, les productions animales dominent les activités principales des exploitations agricoles du Bas-Saint-Laurent, avec près de trois entreprises sur cinq spécialisées dans ce secteur. Ces exploitations génèrent à elles seules 76 % des revenus agricoles au Bas-Saint-Laurent, une augmentation par rapport à 2010. Malgré l'importance des secteurs laitier, bovin, porcin et ovin, on constate une diversité plus importante dans les activités principales des entreprises agricoles.

Alors que la majorité des secteurs types de la région subissaient une diminution de leur nombre d'entreprises, on remarque une augmentation de certaines activités principales, dont la production de légumes (70 %), la production de fourrages (13 %) et les cultures abritées (114 %).

La majorité des secteurs de production ont connu une croissance en ce qui a trait aux revenus, particulièrement le secteur de la volaille, qui a bondi de 197 %. Les productions caprines, porcines et de légumes ont également connu des hausses remarquables.

PRODUCTIONS PRINCIPALES SELON LES REVENUS GÉNÉRÉS PAR MRC



LE BAS-SAINT-LAURENT : TERREAU FERTILE DE CONNAISSANCES ET D'INNOVATIONS

La région bas-laurentienne bénéficie de la présence d'institutions et d'organismes publics ou privés pouvant contribuer à l'essor de l'agroalimentaire et dont la réputation n'est plus à faire. Par exemple, les institutions d'enseignement et les centres de recherche et de transfert technologique contribuent à l'essor de l'agriculture en région. Des partenariats sur des enjeux de biodiversité en milieu agricole ainsi que sur ceux d'environnement, de géomorphologie ou encore de développement régional sont ainsi établis.

L'ACCÈS À LA CONNAISSANCE, DE L'EST VERS L'OUEST

La région peut compter sur une offre de formation diversifiée, passant du secteur professionnel jusqu'à la formation collégiale. En effet, sur le plan de la formation professionnelle, le Centre de formation Mont-Joli-Mitis offre des programmes d'études professionnelles en production animale et horticulture et jardinerie. Ce centre de formation peut également miser sur une ferme-école exploitant des superficies certifiées biologiques.

Située dans la MRC Les Basques, la Maison familiale rurale offre pour sa part des programmes de formation en alternance stages-études dans différents domaines, tels la production animale et l'acériculture.

À l'extrême ouest de la région, on retrouve l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) – Campus de La Pocatière, qui offre différentes formations, dont le programme d'études professionnelles en production animale. Les étudiants de l'ITA – Campus de La Pocatière ont accès à une ferme-école multiespèce qui compte un troupeau laitier certifié biologique. La ferme-école Lapokita permet aux élèves d'appliquer les apprentissages théoriques acquis dans le cadre du programme de formation.

DE L'EXPERTISE AU SERVICE DU SECTEUR

Les entreprises de la région et les nouveaux arrivants en agriculture peuvent compter sur une expertise bien présente, qui se traduit par une offre de services-conseils tant sur le plan technique qu'en agroenvironnement et en gestion des entreprises, en plus des services d'ingénierie qui sont de plus en plus disponibles.

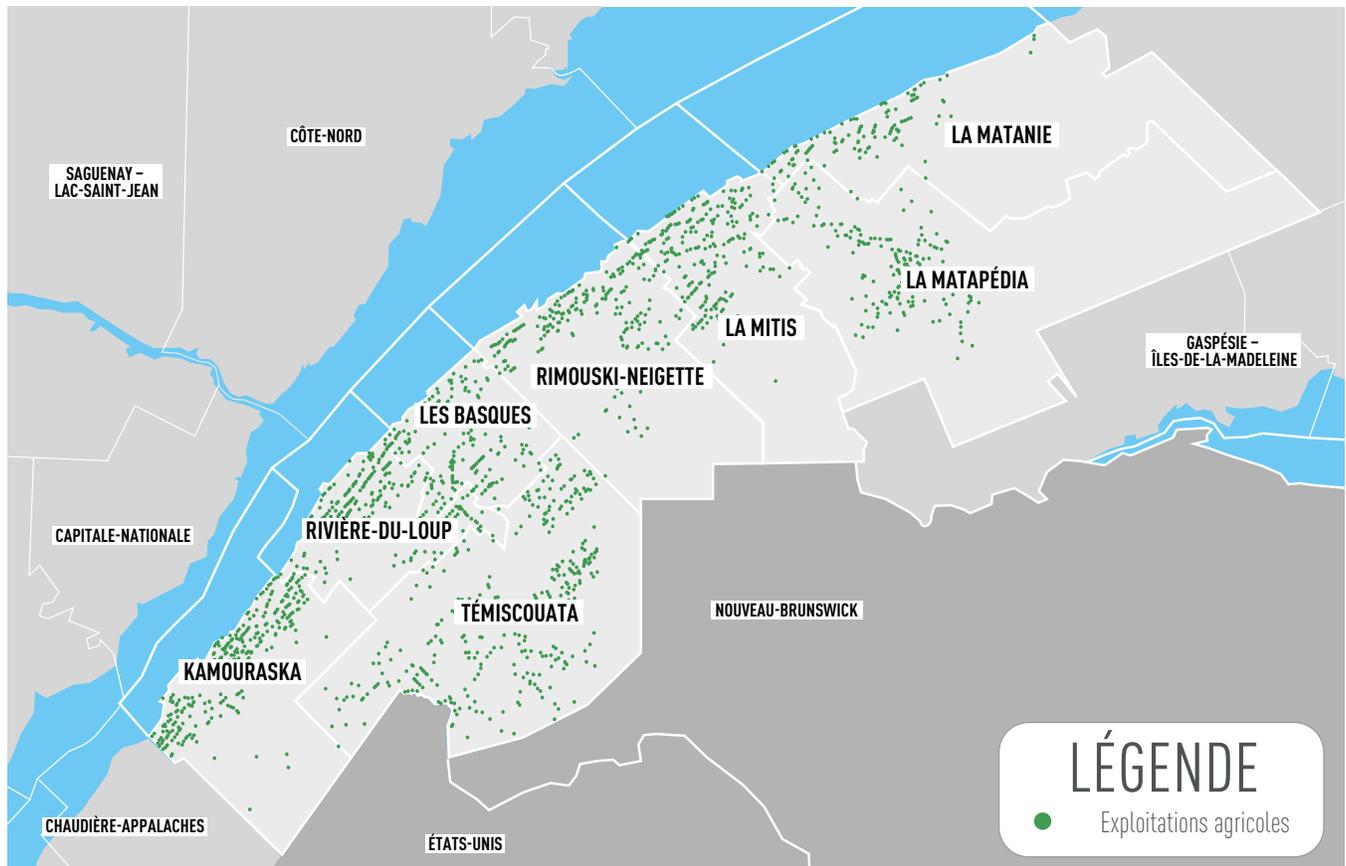


« L'industrie
bioalimentaire du
Bas-Saint-Laurent
contribue de
780 M\$ au PIB
régional et offre
19 000 emplois.



LES RESSOURCES

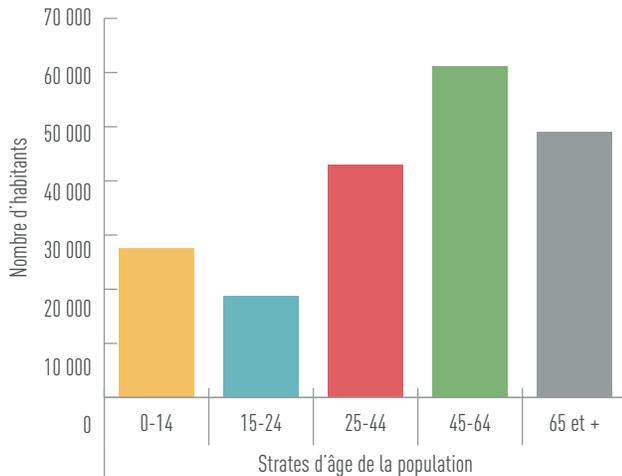
LOCALISATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES



UN CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE CHANGEANT

En 2017, on dénombrait 199 534 habitants dans le Bas-Saint-Laurent. De ce nombre, plus de la moitié étaient âgés de 45 ans ou plus.

FIGURE 5 RÉPARTITION DES HABITANTS DU BAS-SAINT-LAURENT PAR STRATES D'ÂGE (2017)



Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), 01 – Le Bas-Saint-Laurent et ses municipalités régionales de comté (MRC), données 2016-2017.

En 2016-2017, le solde migratoire interrégional de la région a été négatif de 168 habitants. Cette tendance devrait se poursuivre selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Certaines municipalités rurales subissent des pertes pouvant être importantes, provoquées par une migration entre les municipalités de la région. En effet, selon les résultats obtenus dans le cadre d'une étude de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC, 2017), on constate une baisse généralisée dans l'ensemble des MRC, à l'exception de Rimouski-Neigette et de Rivière-du-Loup, deux MRC comptant des villes de grande envergure. Cette

réalité a un effet non négligeable sur la vitalité et sur le dynamisme des municipalités rurales.

En plus de connaître une baisse démographique, la région regroupe les habitants parmi ceux dont le salaire moyen est le plus bas à l'échelle de la province. Cette réalité a un impact direct sur le budget alloué à l'alimentation.

ENTRE TERRE ET FORÊT, LA RÉALITÉ BAS-LAURENTIENNE

Des 22 185 km² du territoire du Bas-Saint-Laurent, seulement 15 % sont exploités à des fins agricoles, ce qui correspond à environ la moitié de la zone agricole établie par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Sur l'ensemble de superficies exploitées, les entreprises sont majoritairement propriétaires à 73 %.

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Une relève impliquée

Alors que l'âge moyen des agriculteurs de la province est passé de 51 à 53 ans au Québec, il est demeuré stable au Bas-Saint-Laurent, à 52 ans. À noter que seulement 26 % des 2 997 actionnaires présents sur les 1 897 entreprises agricoles sont des femmes. Dans la région, on dénombre 652 agriculteurs de la relève, c'est-à-dire qu'ils sont âgés de moins de 40 ans et qui possèdent au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole. Cette relève est répartie dans 517 entreprises. La proportion des entreprises comptant une relève établie dans la région est de 27 %, comparativement à 22 % à l'échelle provinciale, toutes productions confondues. L'âge moyen de la relève agricole est d'environ 33 ans.

TABLEAU 3 PROPORTION DES ENTREPRISES AU BAS-SAINT-LAURENT COMPTANT AU MOINS UNE RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE, SELON LE SECTEUR DE PRODUCTION

Secteur	Proportion des entreprises avec relève	Âge moyen de l'ensemble des agriculteurs et agricultrices
Bovins laitiers	42 %	48 ans
Acériculture	20 %	54 ans
Bovins de boucherie	20 %	52 ans
Ovins	28 %	49 ans
Grandes cultures	19 %	55 ans
Porcs	28 %	50 ans

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

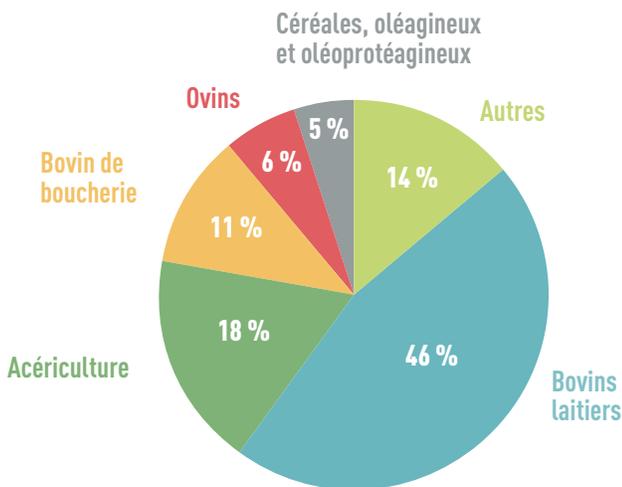
Au cours des 5 dernières années, 341 relèves agricoles ont acquis des parts auprès de 295 entreprises agricoles, dont 11 % sont certifiées biologiques.

TABLEAU 4 NOMBRE D'ENTREPRISES DONT AU MOINS UN AGRICULTEUR MEMBRE DE LA RELÈVE AGRICOLE S'EST ÉTABLI ENTRE 2013 ET 2017

MRC	Nombre d'entreprises
Témiscouata	48
Rivière-du-Loup	35
Rimouski-Neigette	36
Les Basques	24
La Mitis	38
La Matapédia	34
La Matanie	14
Kamouraska	66
Total	295

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

FIGURE 6 PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ DES RELÈVES AGRICOLES (MOINS DE 40 ANS) S'ÉTANT ÉTABLIS ENTRE 2013 ET 2017



Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.



Les projets d'établissements se diversifient de plus en plus, et le mode de production biologique suscite un intérêt. Par exemple, les projets de démarrage dans la production d'œufs, de petits fruits et de légumes contribuent à l'établissement de nouvelles entreprises agricoles sur notre territoire.

La région peut compter sur diverses ressources qui sont en mesure d'accompagner les propriétaires agricoles dans le transfert de leur entreprise, qu'il soit familial ou non apparenté. La reprise des entreprises agricoles est un enjeu commun à l'ensemble des MRC de la région. Ces dernières se sont regroupées, au cours de la dernière année, afin de déployer le projet l'Arterre en embauchant deux agents de maillage pour la région. Cette initiative a pour but de faciliter le maillage entre des prétendants agriculteurs et les entreprises qui souhaitent transférer leur ferme.

« Les projets d'établissement dans la région sont **diversifiés** et contribuent à l'occupation dynamique et à la **vitalité du territoire.** » »

LA PRODUCTION

DES PRODUCTIONS ANIMALES À L'IMAGE DE L'AGRICULTURE BAS-LAURENTIENNE

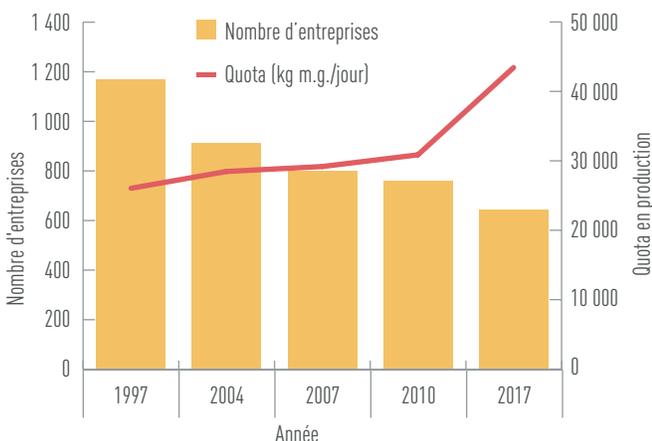
Les activités agricoles de la région sont dominées par la présence d'entreprises spécialisées dans les productions animales, influençant fortement la vocation des terres agricoles. Bien qu'il soit possible de constater une diminution du nombre d'entreprises en productions animales, il n'en demeure pas moins que ces productions sont l'activité principale de 58 % des producteurs de la région, soit 1 097 fermes.

LA PRODUCTION LAITIÈRE, BIEN EN PLACE AU PREMIER RANG QUANT AUX REVENUS GÉNÉRÉS

La production laitière constitue le revenu principal de 34 % des entreprises de la région (643 entreprises), une diminution de l'ordre de 14 % par rapport à 2010. En contrepartie, le nombre de têtes par ferme, la production laitière et les revenus bruts ont augmenté. Le quota moyen détenu par entreprise est passé de 43,2 kg de matière grasse par jour à 67,6 kg, une croissance de l'ordre de 66 % par rapport aux données de 2010.

Parmi les 643 entreprises spécialisées en production laitière de la région, 35 sont certifiées biologiques, générant environ 5 % des recettes totales de la production laitière régionale.

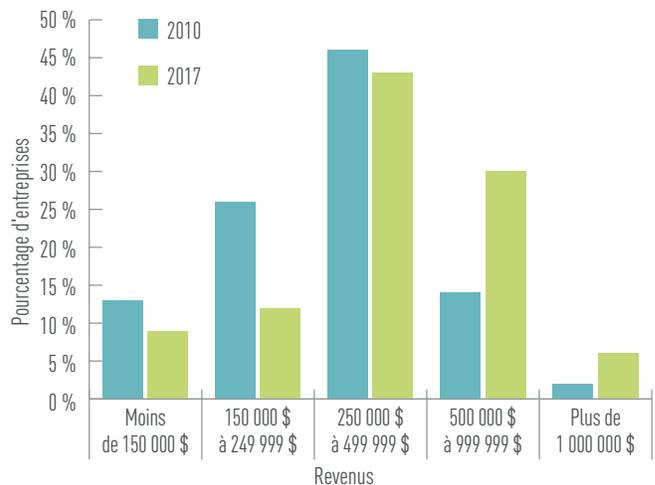
FIGURE 7 ÉVOLUTION DES QUOTAS LAITIERS POSSÉDÉS (EN KG DE MATIÈRE GRASSE PAR JOUR) AU BAS-SAINT-LAURENT



Sources : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018. Producteurs de lait du Québec, mars 2018.

La disponibilité de quotas supplémentaires et l'amélioration de la productivité par animal ont permis aux entreprises du secteur d'augmenter la production laitière totale (en hectolitres) de la région d'environ 24 % entre 2010 et 2017. Par conséquent, les revenus générés par la production laitière ont crû de 19 %, au cours des 7 dernières années, pour atteindre 278,2 M\$ en 2017, et ce, dans un contexte de variation importante de prix. Une augmentation importante du nombre d'entreprises est à noter dans les strates supérieures de 500 000 \$ de revenus agricoles générés.

FIGURE 8 RÉPARTITION DES ENTREPRISES EN PRODUCTION LAITIÈRE PAR STRATE DE REVENUS POUR 2010 ET 2017



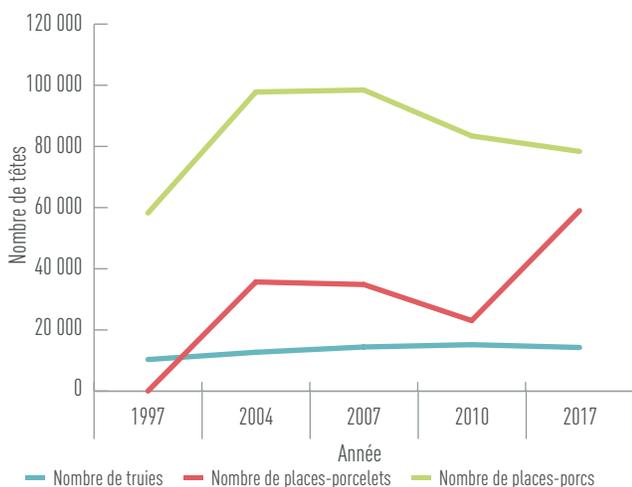
Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2010 et 2017.

LA PRODUCTION PORCINE, UN SECTEUR ACTIF

La production porcine connaît, depuis les dernières années, un développement marqué dans la région. Ce secteur a connu l'une des plus fortes progressions en ce qui concerne les revenus générés, voyant l'importance de sa contribution régionale passer du quatrième au troisième rang. Les recettes de cette production (65,6 M\$) contribuent pour environ 12 % des revenus agricoles de la région, soit une progression de plus de 4 % par rapport à 2010.

On dénote, depuis 2010, une légère croissance du nombre d'entreprises tirant leur revenu principal de cette production (15 %), contrairement à la situation qui prévaut dans plusieurs productions. Bien que ce secteur soit généralement structuré sous le modèle d'intégration, on voit naître ici et là des projets indépendants de plus petite taille visant un marché de proximité et l'offre d'un produit distinctif (race, régie d'élevage, etc.) aux consommateurs.

FIGURE 9 ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION PORCINE AU BAS-SAINT-LAURENT DE 1997 À 2017



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1997, 2004, 2007, 2010 et 2017.

Le nombre de truies et de places-porcs à l'engraisement a légèrement diminué depuis 2010, même si le nombre d'entreprises est demeuré stable. Cette diminution n'est certainement pas étrangère à l'augmentation du nombre d'entreprises élevant un porc de spécialité. Par exemple, mentionnons l'augmentation des superficies disponibles afin de répondre aux exigences grandissantes en matière de bien-être animal ou encore l'aménagement des bâtiments pour la régie biologique, deux réalités impliquant moins d'animaux pour une même superficie.

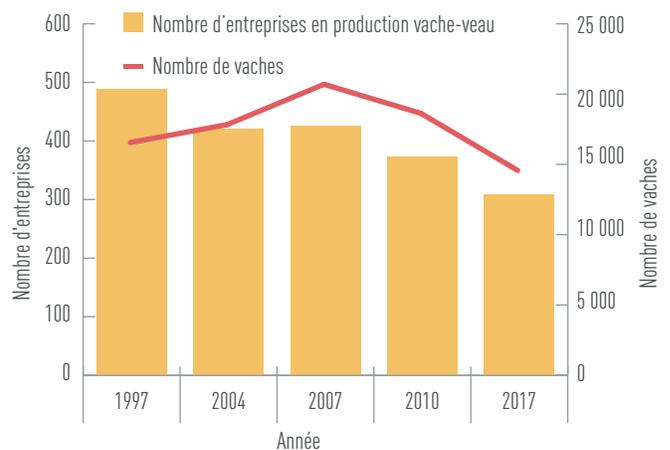
Le Bas-Saint-Laurent bénéficie de certains avantages pour le développement de cette industrie. La présence de maternités sur le territoire (régies biologique et conventionnelle), une distance accrue entre les élevages et une faible densité d'élevages porcins réduisant ainsi les risques sanitaires, ne sont que quelques exemples.

LA PRODUCTION BOVINE, SECTEUR D'IMPORTANCE POUR L'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE

La production bovine occupe désormais le troisième rang régional des revenus générés en productions animales et le quatrième rang, toutes productions confondues. Ce secteur se décline en trois ateliers, soit la production vache-veau, la semi-finition et la finition.

Les entreprises de ce secteur œuvrent majoritairement en production vache-veau, alors que 309 entreprises déclarent réaliser ce type d'activité et 78 % d'entre elles en font leur activité principale.

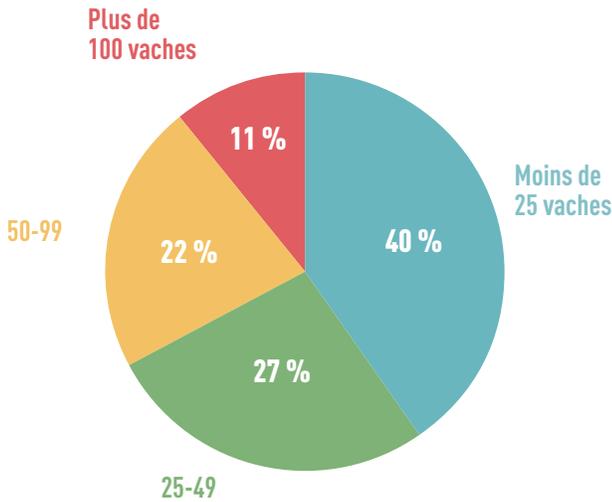
FIGURE 10 ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION VACHE-VEAU AU BAS-SAINT-LAURENT DE 1997 À 2017



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1997, 2004, 2007, 2010 et 2017.

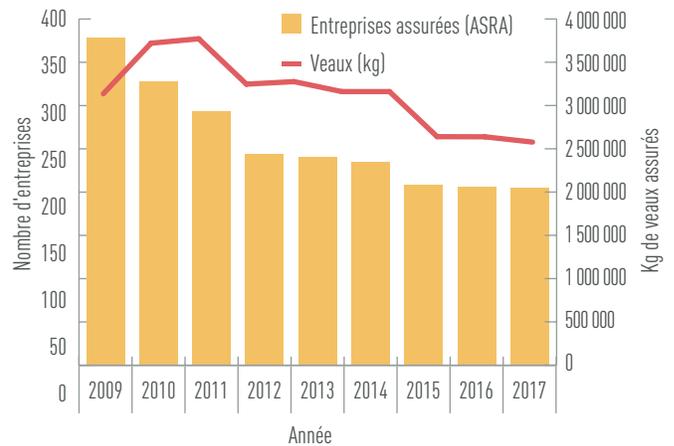
L'évolution de la production vache-veau au Bas-Saint-Laurent au cours des dernières années ne fait pas exception au constat provincial, qui se caractérise par une diminution du nombre d'entreprises et de la dimension du cheptel bovin. L'exercice de la production à temps partiel combiné à un travail extérieur, la présence d'entreprises sans relève et les prix élevés de 2015 sont des facteurs pouvant avoir contribué au portrait actuel de la production.

FIGURE 11 RÉPARTITION DES ENTREPRISES DE BOVINS DE BOUCHERIE SELON LE CHEPTEL POUR 2017



Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

FIGURE 12 ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ DES ENTREPRISES COUVERTES PAR LE PROGRAMME D'ASSURANCE STABILISATION DES REVENUS AGRICOLES (ASRA), ENTRE 2009 ET 2017, POUR LA PRODUCTION DE VEAUX D'EMBOUCHE



Source : FADO, Direction du soutien, de l'exploitation et de l'intelligence d'affaires, 2018.

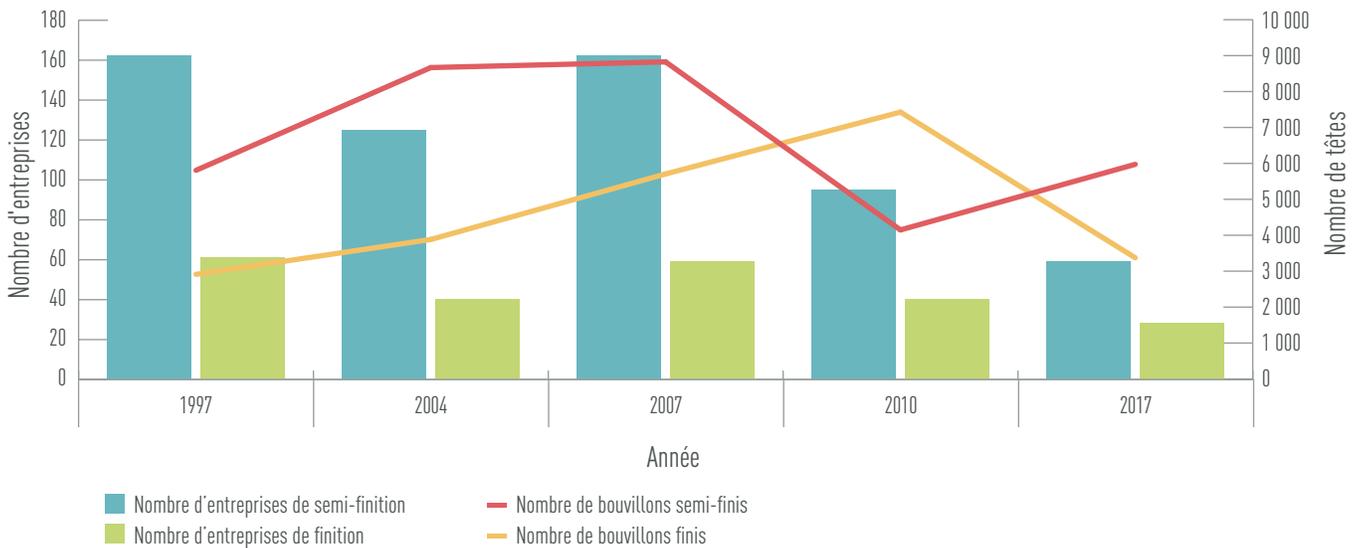
En 2017, les entreprises assurées produisaient en moyenne 13 123 kg de veaux annuellement, comparativement à 11 347 kg en 2010, une progression de 16 %, malgré une décroissance du nombre d'entreprises. Ces résultats sont supérieurs à ceux obtenus en moyenne au Québec, qui étaient de 12 212 kg de veaux produits par entreprise en 2017. Cela démontre la qualité des entreprises vache-veau de la région et les efforts déployés afin d'améliorer les performances techniques dans le secteur. Selon l'évolution des revenus par entreprise, 47 % de celles dont la production bovine est l'activité principale génèrent moins de 50 000 \$ de revenus annuellement. Cela démontre une forte présence d'entreprises agricoles à temps partiel, caractéristique de cette production dans la région.

FIGURE 13 RÉPARTITION (%) DES ENTREPRISES EN PRODUCTION BOVINE EN FONCTION DE LEUR STRATE DE REVENUS EN 2010 ET 2017



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2010 et 2017.

FIGURE 14 ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION BOVINE (SEMI-FINITION ET FINITION) AU BAS-SAINT-LAURENT DE 1997 À 2017



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1997, 2004, 2007, 2010 et 2017.

En 2017, 1473378 kg de bouvillons ont été vendus par les entreprises inscrites à l'ASRA au Bas-Saint-Laurent (27). Ce nombre correspond à 49 % des kilogrammes vendus avec seulement 37,5 % des entreprises assurées cette même année, démontrant une amélioration de la productivité de celles-ci.

Le secteur des bouvillons a été confronté à différents défis au cours des dernières années, ce qui a mené à une diminution de 20 % du nombre d'entreprises entre 2010 et 2017. L'engraissement des bouvillons demeure un défi, considérant le coût élevé et les ressources régionalement disponibles.

Les entreprises en production bovine présentent des signes encourageants de croissance et d'amélioration, mais des efforts seront encore nécessaires afin qu'une progression de la rentabilité de ces entreprises soit assurée. Les pistes de solutions suivantes sont à explorer : une amélioration de la gestion financière, une meilleure cueillette de données techniques et une valorisation accrue des pâturages.

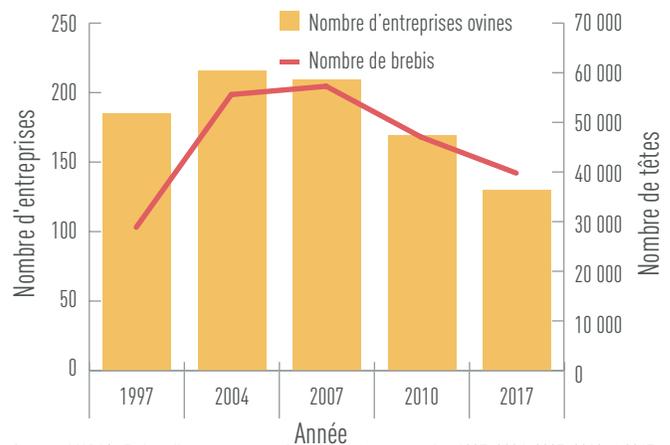
LA PRODUCTION OVINE AU BAS-SAINT-LAURENT, À L'AVANT-SCÈNE DE LA PRODUCTION QUÉBÉCOISE

La production ovine est une production phare au Bas-Saint-Laurent. Elle permet d'offrir trois produits différents : l'agneau de lait, l'agneau léger et l'agneau lourd. Elle occupe le territoire avec ses 112 entreprises, dont 33 % se situent dans la MRC de La Mitis.

Les exploitations de la région sont fortement spécialisées dans la production d'agneaux lourds et contribuent à 39 % de la production québécoise, faisant du Bas-Saint-Laurent un chef de file à l'échelle provinciale dans ce marché.

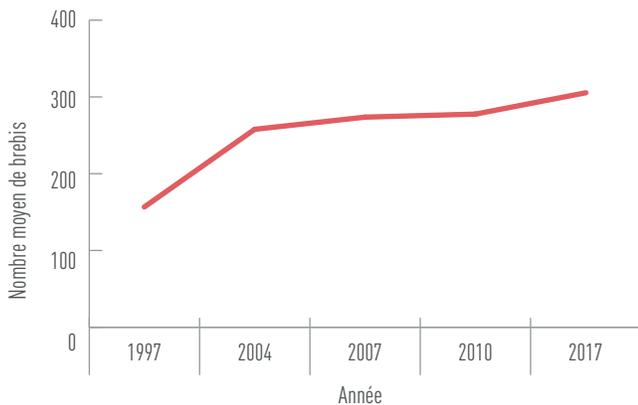
Le secteur a subi des changements majeurs au cours des 10 dernières années, notamment la mise en place d'une agence de vente provinciale des agneaux lourds, des modifications importantes au programme ASRA et l'augmentation des coûts de production. Les entreprises dynamiques et proactives de la région ont su s'adapter aux changements vécus au cours des dernières années.

FIGURE 15 ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION OVINE AU BAS-SAINT-LAURENT DE 1997 À 2017



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1997, 2004, 2007, 2010 et 2017.

FIGURE 16 ÉVOLUTION DU NOMBRE MOYEN DE BREBIS PAR ENTREPRISE ENTRE 1997 ET 2017



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1997, 2004, 2007, 2010 et 2017.

Malgré une diminution du nombre d'entreprises et du nombre de bêtes, en 2017, le cheptel moyen était de 305 brebis, un résultat supérieur à celui enregistré en 2010. Les revenus générés par cette production ont également progressé entre 2010 et 2017, atteignant 18,8 M\$, une croissance de 10 %.

La région dispose de ressources pour soutenir les entreprises existantes et des relève agricoles intéressées. À cet égard, la production ovine présente des caractéristiques permettant de contribuer à l'occupation dynamique du territoire et à la revitalisation de certains secteurs. Les prochaines années seront caractérisées par le défi que représente le transfert des entreprises sans relève.

LA PRODUCTION AVICOLE, UN SECTEUR AYANT GAGNÉ EN IMPORTANCE

La production avicole génère des revenus bruts de 6,1 M\$ et se classe ainsi au 9^e rang des productions de la région. L'élevage de volailles est réparti selon les secteurs d'activité suivants : œufs de consommation, poulets à griller et production de sujets reproducteurs. Sur le territoire, on compte 177 681 volailles, dont près de 80 % sont des poules pondeuses. Dans la région, une entreprise qui se spécialise dans la production d'œufs de consommation détient un quota de près de 15 000 pondeuses.

L'élevage de volailles constitue le revenu principal de 16 entreprises au Bas-Saint-Laurent. Ces dernières génèrent des revenus moyens de 380 000 \$ par année. Néanmoins, 48 entreprises déclarent des revenus provenant de l'élevage de volailles dont la majorité sont de petits élevages hors quota.

Depuis 2010, le nombre d'entreprises déclarant un revenu issu de la production avicole a fait un bond de 66 %.

TABLEAU 5 ÉVOLUTION DES QUOTAS D'ŒUFS DE CONSOMMATION DÉTENUS AU BAS-SAINT-LAURENT

Année	Nombre d'entreprises	Quota en production	Quota moyen par producteur
2007	6	31 531	5 255
2010	4	33 394	8 349
2017	8	118 251	14 781

Source : Fédération des producteurs d'œufs du Québec, février 2018.

Il est à noter que 45 % des poules pondeuses du Bas-Saint-Laurent se retrouvent dans la MRC de La Matapédia, ces nouvelles entreprises ayant bénéficié du Programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs d'œufs, géré par la Fédération des producteurs d'œufs du Québec. Entre 2010 et 2017, le quota en production dans la région a fait un bond de 254 %.

LES DEUX CÔTÉS DE LA MÉDAILLE DE LA PRODUCTION CAPRINE

En 2017, 29 exploitants ont déclaré avoir des chèvres laitières ou de boucherie. De ce nombre, 50 % déclarent en tirer leur revenu principal.

En comparaison au secteur de la boucherie, on remarque que les entreprises caprines laitières sont spécialisées et de plus grande taille. Elles se retrouvent principalement dans l'ouest de la région et sont desservies par une coopérative de transport du lait. Ces dernières sont dépendantes des enjeux de mise en marché provinciaux et leur petit nombre fragilise les services disponibles en région.

Les entreprises caprines de boucherie sont quant à elles de petite taille, mais leur nombre est en croissance depuis 2010. La majorité des producteurs exploitent cette production à temps partiel et l'utilisent pour diversifier leurs sources de revenus agricoles. Bien que l'expertise développée dans la production ovine se transpose bien à cette production, la mise en marché représente un défi important pour le développement de ce secteur dans la région.

L'APICULTURE, ENTRE PRODUCTION ANIMALE ET VÉGÉTALE

Le secteur apicole bas-laurentien a subi une diminution (15 %) depuis 2010 et regroupait, en 2017, 9 entreprises propriétaires de 2767 ruches réparties sur le territoire. En contrepartie, les recettes générées par ce secteur s'élevaient à 1,7 M\$, une croissance de près de 50 % par rapport aux données de 2010.

Même si cette production représente moins de 1 % du revenu principal des entreprises du Bas-Saint-Laurent, ce secteur est bénéfique pour bien des exploitations agricoles qui profitent de la présence de ces pollinisateurs dans leurs cultures. Le déclin des populations d'abeilles provoqué par différents facteurs, dont les changements climatiques, les maladies, les ravageurs, l'utilisation de certains produits phytosanitaires, et l'amélioration de la cohabitation entre les producteurs apicoles et des autres productions représentent des défis de taille pour ce secteur.

LES AUTRES PRODUCTIONS ANIMALES, À LA BASE D'UNE DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE PRODUITS ALIMENTAIRES RÉGIONAUX

Plusieurs autres productions animales sont réparties sur le territoire de la région. Ces entreprises œuvrent notamment dans la production de volailles (autres que les poulets, poules et dindons), les veaux lourds, les chevaux, l'aquaculture ainsi que dans d'autres productions émergentes. Soixante-treize entreprises tirent leur revenu principal de ces productions, contribuant pour près d'un M\$ aux revenus agricoles de la région. Au-delà des revenus générés, ces entreprises contribuent de façon importante à l'occupation dynamique du territoire, à la diversification de l'offre de produits agricoles et, dans certains cas, participent à la multifonctionnalité de l'agriculture par l'offre de services agrotouristiques.

« Les entreprises en production animale se sont **consolidées entre 2010 et 2017**, alors que leurs **revenus, leur productivité et leur efficacité ont augmenté.** »

« Le quota en production d'œufs de consommation au Bas-Saint-Laurent a **augmenté de façon importante depuis 2010** et est **près de 3 fois plus élevé qu'en 2010.** »

« Le Bas-Saint-Laurent se démarque par une **forte présence d'entreprises laitières biologiques (35)**, par le développement important de la **filière porcine biologique** et par des **entreprises ovines spécialisées et dynamiques**. Le tiers des entreprises ovines sont situées dans la MRC de la Mitis. »

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES, DES OCCASIONS DE DÉVELOPPEMENT À DÉCOUVRIR

En 2017, les 1 897 entreprises réparties sur le territoire du Bas-Saint-Laurent exploitaient 176 098 hectares (ha), soit 53 % des superficies totales déclarées, ce qui est stable par rapport à la situation observée en 2010. On retrouve également 7 662 107 entailles exploitées dans la région, et ce, principalement dans la MRC du Témiscouata. Le tableau ci-dessous présente la répartition des superficies par grand groupe.

TABLEAU 6 RÉPARTITION DES SUPERFICIES AGRICOLES AU BAS-SAINT-LAURENT EN 2017

Secteur	Hectares (ha)
Céréales, oléagineux et oléoprotéagineux	49 507
Fourrages	124 428
Fruits	203
Pommes de terre	1 031
Légumes	87
Autres cultures	511
Cultures abritées	8
Horticulture ornementale	323
SUPERFICIE EN CULTURE	176 098
SUPERFICIE NON CULTIVÉE*	121 377
Boisés acéricoles	37 059
Nombre d'entailles exploitées	7 662 107
TOTAL DES SUPERFICIES	334 534

* Ces superficies incluent : boisés et plantations, terres en friche, bâtiments, cours, chemins de ferme, etc.

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

Entre 2010 et 2017, la superficie moyenne par entreprise a légèrement augmenté, passant de 160 à 176 ha. Tout comme par le passé, la majorité des superficies exploitées sont destinées à l'alimentation du bétail, bien qu'on remarque une légère augmentation du nombre d'entreprises en production de légumes et en cultures abritées. Toutefois, ces productions réalisées sur de petites surfaces ont peu d'impact sur les superficies en culture.

Différentes initiatives de développement germent sur le territoire bas-laurentien dans le secteur des productions végétales, démontrant que la région, par ses particularités, offre un potentiel important pour certaines productions, allant au-delà des unités thermiques de maïs (UTM). Le prix des terres, la diversité des types de sols et l'effet du fleuve sur le climat des terres qui le bordent en sont quelques exemples.

La région compte **176 098 ha** en culture.

On compte **10 entreprises** spécialisées dans la production de pommes de terre de semence.

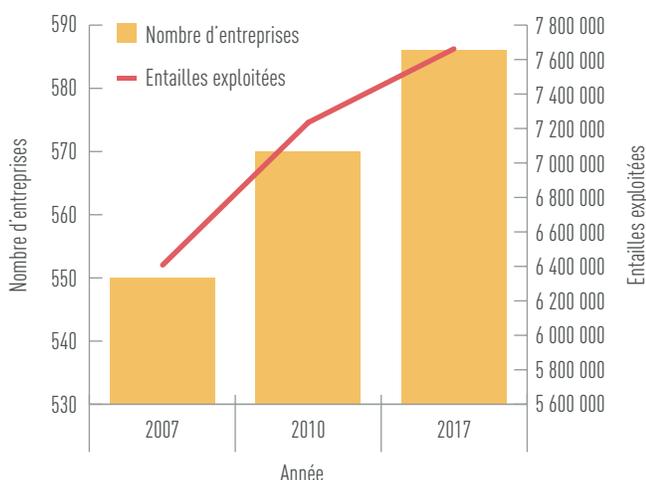
L'offre de légumes est de plus en plus diversifiée, alors que le nombre d'entreprises maraîchères diversifiées est en augmentation.



L'ACÉRICULTURE, PRODUCTION D'IMPORTANCE

On retrouve plus de 8 % des entreprises acéricoles québécoises dans la région. Celles-ci contribuent à 22 % de la production provinciale (FPAQ, 2017). Les 586 entreprises déclarant des revenus acéricoles exploitent plus de 7,6 millions d'entailles, générant des revenus bruts de 67 M\$ et positionnant la production acéricole au deuxième rang régional. Plus de 70 % de ces entreprises en font leur revenu principal. Ce dernier a connu une légère augmentation d'environ 2 % entre 2010 et 2017, comparativement à 6 % pour le nombre d'entailles.

FIGURE 17 ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ACÉRICOLE AU BAS-SAINT-LAURENT DE 2007 À 2017



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2007, 2010 et 2017.

Cette production occupe une part importante du territoire bas-laurentien, alors qu'elle permet l'exploitation d'un peu plus de 37 000 ha de boisés, dont 18 110 ha en terres publiques (MFFP, 2018). Cela signifie que plus de la moitié des entailles déclarées en production sont situées en forêt publique.

« La région exploite **7 662 107 entailles.**

En 2017, plus du **cinquième** de la production acéricole provinciale provenait du Bas-Saint-Laurent.

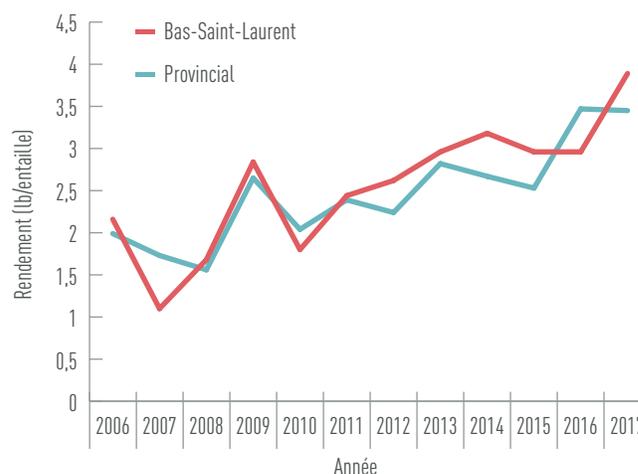
TABLEAU 7 PORTRAIT DES ÉRABLIÈRES EN FORÊT PUBLIQUE (Y COMPRIS LES LOTS INTRAMUNICIPAUX) AU BAS-SAINT-LAURENT

MRC	Superficie estimée (ha)	Moyenne (entailles/ha)	Entailles totales
Kamouraska	1 324	237	313 433
La Matanie	732	256	187 427
La Matapédia	962	163	156 564
La Mitis	446	279	124 398
Les Basques	839	245	205 842
Rimouski-Neigette	3 058	282	860 832
Rivière-du-Loup	538	242	130 326
Témiscouata	10 211	248	2 530 669
Total	18 110	253	4 578 051

Source : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, octobre 2018.

Les entreprises acéricoles de la région se démarquent à l'échelle provinciale par leur moyenne élevée d'entailles exploitées et par leur productivité à l'entaille, en progression constante depuis 2006.

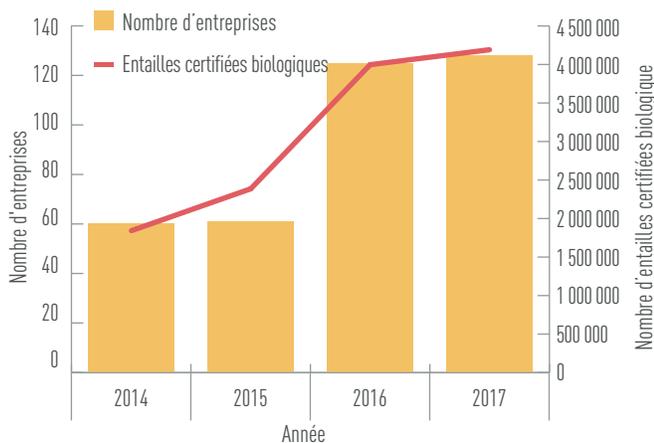
FIGURE 18 ÉVOLUTION DU RENDEMENT MOYEN (LIVRES/ENTAILLE) EN ACÉRICULTURE ENTRE 2006 ET 2017



Source : Statistiques acéricoles du Québec, Fédération des producteurs acéricoles du Québec, 2017.

L'engouement pour la production biologique est manifeste. En effet, entre 2014 et 2017, le nombre d'entreprises certifiées et d'entailles exploitées a plus que doublé.

FIGURE 19 ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES ET D'ENTAILLES CERTIFIÉES BIOLOGIQUES AU BAS-SAINT-LAURENT



Source : Conseil des appellations réservées et des termes valorisants du Québec, Portail BioQuébec. Consulté le 26 septembre 2018.

Des entrepreneurs à l'affût des nouvelles technologies et des nouvelles façons de faire permettent au secteur acéricole bas-laurentien de se positionner comme l'un des leaders québécois. Par exemple, depuis 2013, 47 entreprises ont fait des changements dans leurs érablières afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre générés par leurs activités.

En 2016, les Producteurs et productrices acéricoles du Québec ont autorisé cinq millions d'entailles supplémentaires, ce qui a permis l'établissement de nouveaux agriculteurs de la relève en acériculture et la consolidation de certaines entreprises en production. Bien que l'acériculture occupe une place importante dans le paysage agroalimentaire de la région, l'essor de ce secteur est encore possible au Bas-Saint-Laurent, alors que plusieurs érablières sont encore inexploitées.

LES CÉRÉALES, OLÉAGINEUX ET OLÉOPROTÉAGINEUX : DES PRODUCTIONS PLEINES DE POTENTIEL

En 2017, la production de céréales, oléagineux et oléoprotéagineux se classait au 5^e rang, avec 29,8 M\$ de revenus générés, soit plus de 5 % du total régional. Ce secteur représente une source de revenus pour 634 entreprises de la région et est l'activité principale pour 123 d'entre elles. Pour un bon nombre d'entreprises, ces cultures sont complémentaires à leur production animale et permettent la rotation des cultures fourragères.

TABLEAU 8 RÉPARTITION DES SUPERFICIES CULTIVÉES EN HECTARES (HA) DE CÉRÉALES, OLÉAGINEUX ET OLÉOPROTÉAGINEUX AU BAS-SAINT-LAURENT DE 2007 À 2017

	2007	2010	2017
	Hectares (ha)	Hectares (ha)	Hectares (ha)
Orge	25 482	23 020	15 559
Avoine	14 429	15 639	13 970
Blé (alimentation animale)	3 229	3 545	6 492
Céréales mélangées	5 077	3 660	3 209
Canola	1 763	2 306	2 798
Blé (alimentation humaine)	278	1 039	2 428
Soya	562	687	1 893
Mais-grain	558	255	1 007
Seigle	n. d.	n. d.	750
Sarrasin	38	228	688
Autres céréales	85	175	575
Lin	29	32	138
Total	51 530	50 586	49 506

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

Depuis 2010, les superficies cultivées ont connu une faible diminution de l'ordre de 2 % et le nombre d'entreprises déclarant un revenu de la production a chuté de 19 %. Certaines productions ont connu une décroissance importante de leurs superficies, lesquelles ont été remplacées par d'autres cultures. Par exemple, l'orge, les céréales mélangées et l'avoine ont subi des diminutions considérables comparativement aux superficies en blé d'alimentation humaine et animale et en canola, qui ont augmenté.

D'autres cultures ont également connu des progressions importantes. Par exemple, entre 2010 et 2017, les superficies en maïs-grain sont passées de 255 ha à 1 007 ha déclarés ainsi que les superficies en soya, qui ont progressé de 687 ha à 1 893 ha. Différents facteurs peuvent expliquer cette progression, dont la tendance à l'augmentation des unités thermiques de maïs (UTM) dans la région, la mise au point de semences mieux adaptées aux conditions climatiques bas-laurentiennes, la valeur marchande de ces cultures et la recherche d'une autonomie pour couvrir les besoins alimentaires des troupeaux. On constate également le

développement d'autres cultures marginales en 2010, telles que le lin et le sarrasin, deux cultures fortement demandées dans les marchés de spécialités. Les efforts de mise en place d'une filière lin dans la MRC de La Mitis sont un facteur favorable à la croissance de cette culture au fil des années.

LA PRODUCTION FOURRAGÈRE AU SERVICE DE L'ÉLEVAGE ET DES SOLS DE LA RÉGION

La production fourragère inclut le foin sec et l'ensilage, les pâturages et le maïs ensilage, qui représentent respectivement 89 %, 8 % et 3 % des superficies fourragères.

Les cultures fourragères occupent environ 71 % des superficies en cultures de la région, représentant 124 429 ha et 6,5 M\$ en revenus. Elle est la source principale de revenus de 87 entreprises. La vente de surplus de foin constitue la principale source de revenus des entreprises pour lesquelles la production fourragère n'est pas le revenu principal.

De ce nombre, environ 5 % sont certifiées biologiques et sont consacrées principalement à l'alimentation du bétail sur les entreprises certifiées.

TABLEAU 9 ÉVOLUTION DES SUPERFICIES EN FOURRAGES AU BAS-SAINT-LAURENT ENTRE 2010 ET 2017

	2010 (ha)	2017 (ha)
Foin sec et ensilage	113 685	109 048
Pâturages	11 199	9 668
Maïs ensilage	2 636	3 892
Autres	1 586	1 821
Total	129 106	124 429

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2010 et 2017.

71 % des superficies en cultures sont en production fourragère.

Les cultures fourragères et céréalières, de plus en plus diversifiées, sont principalement destinées aux productions animales.

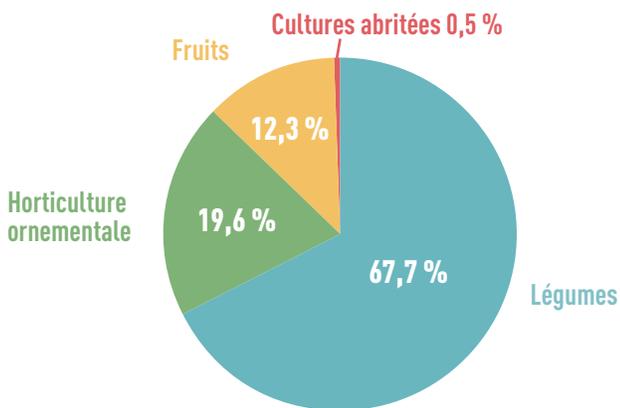
Depuis 2010, les superficies fourragères cultivées ont diminué d'environ 4 %. Les superficies en pâturages et en foin sec sont celles ayant connu la plus forte baisse. À l'inverse, la culture de maïs ensilage a connu une progression d'environ 50 % par rapport à 2010. L'amélioration des cultivars, la croissance des UTM et la forte productivité fourragère du maïs ensilage peuvent expliquer cette croissance. La topographie vallonnée caractérisant une importante partie de la région nécessite que des précautions soient prises afin de diminuer les risques de dégradation des sols pouvant être causée par la culture de maïs. Cette détérioration met en péril la santé des sols et la qualité de l'eau.

L'HORTICULTURE SOUS TOUTES SES FORMES!

L'horticulture regroupe les productions végétales fruitières, maraîchères et ornementales de même que les cultures abritées. Les superficies cultivées consacrées à l'horticulture sont de 1 651 hectares, soit près de 1 % des superficies cultivées au Bas-Saint-Laurent. En contrepartie, les produits horticoles génèrent environ 17,6 M\$ en revenus bruts, soit 3 % des revenus agricoles de la région et près de 15 % des revenus en productions végétales. Comparativement aux autres productions végétales, l'horticulture génère beaucoup plus de revenus par unité de surface que les autres productions végétales.

Les superficies horticoles ont connu peu des changements entre 2010 et 2017. Ainsi, les superficies totales en légumes ont augmenté de 5 % tandis que les productions fruitières ont diminué de 4 %.

FIGURE 20 RÉPARTITION DES SUPERFICIES CULTIVÉES EN PRODUCTIONS HORTICOLES AU BAS-SAINT-LAURENT EN 2017



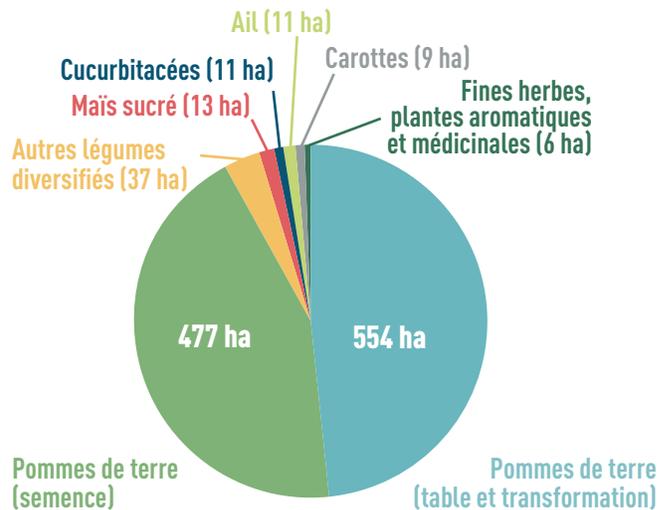
Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

Les productions maraîchère et fruitière présentent un intérêt pour des démarrages sur le territoire, alors qu'on dénombre plusieurs nouvelles microentreprises. Bien que le secteur accueille de nouveaux joueurs, la transférabilité des entreprises horticoles matures représente toujours un défi sur les plans financier et humain. Entre autres, des enjeux liés au recrutement de la main-d'œuvre sont importants et, pour certains, le recours à une main-d'œuvre étrangère est la solution.

LA PRODUCTION MARAÎCHÈRE, DE DIVERSIFIÉE À SPÉCIALISÉE

La production de légumes a connu une croissance importante au cours des dernières années, alors que la production de légumes diversifiés, sous différents modes de mise en marché, a permis à de nouvelles entreprises de voir le jour. En 2017, 63 entreprises déclaraient des revenus provenant de la production de légumes, autres que ceux provenant de la culture de la pomme de terre. Il s'agit de la source de revenus principale de 34 d'entre elles, une progression de 70 % par rapport à la situation observée en 2010. Pendant cette même période, les superficies cultivées ont augmenté de 8 %, passant de 80 ha à 87 ha.

FIGURE 21 SUPERFICIES DÉCLARÉES EN PRODUCTIONS MARAÎCHÈRES SELON LES CULTURES AU BAS-SAINT-LAURENT EN 2017



Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

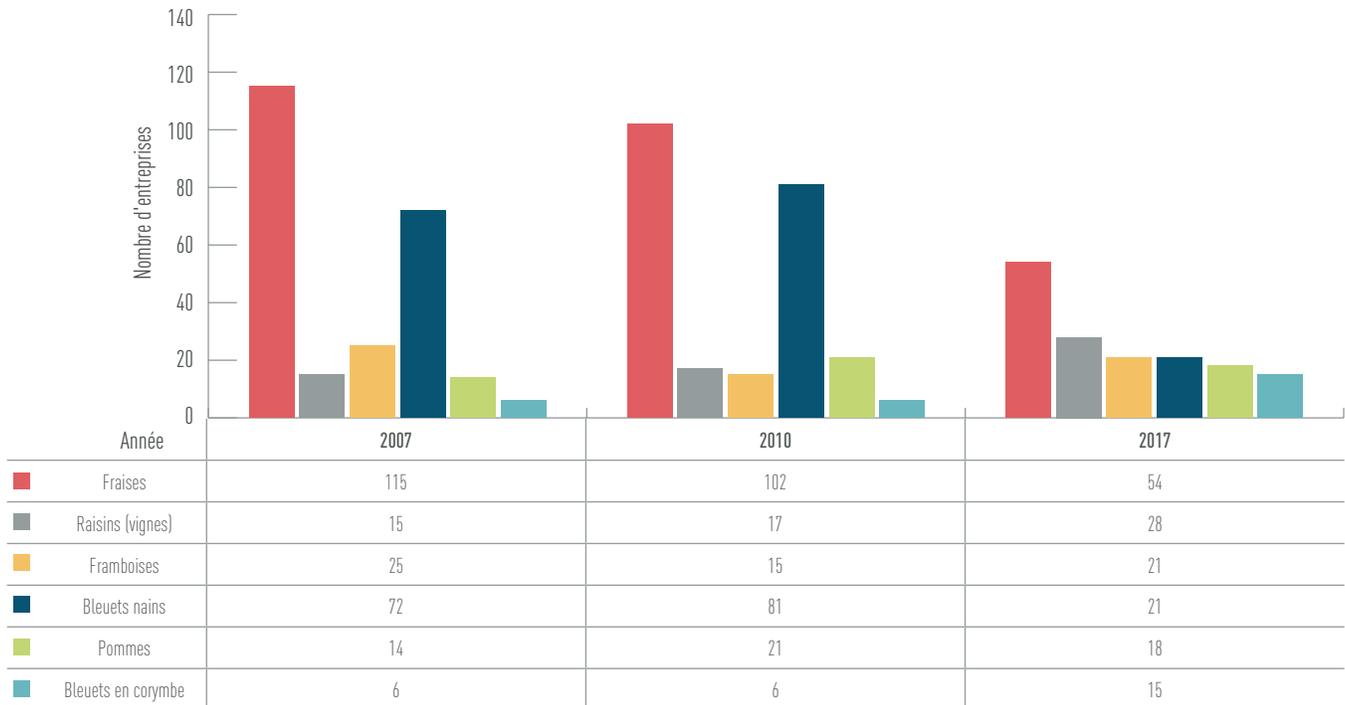
La production maraîchère la plus importante dans la région est le secteur de la pomme de terre, qui génère des revenus de vente pour 37 entreprises, alors que pour seulement 14 d'entre elles, il s'agit de la source principale de revenus, une diminution de 30 % par rapport à 2010. Les superficies cultivées ont connu une progression d'environ 7 % pour atteindre 1 031 ha en culture de pommes de terre en 2017, dont 554 ha sont destinés à la pomme de terre de table et de transformation.

On retrouve 10 entreprises spécialisées dans la production de pommes de terre de semence, une particularité régionale attribuable à la présence d'une zone de culture protégée située dans certaines municipalités des MRC suivantes : Les Basques, Rivière-du-Loup, Kamouraska et Témiscouata.

En lien avec une demande accrue des consommateurs, on constate une augmentation des superficies en production maraîchère biologique diversifiée au cours des dernières années au Québec. Cependant, la croissance des superficies certifiées de légumes dans la région ne se réalise pas à la même vitesse que celle observée à l'échelle provinciale.

LES FRUITS, UN SECTEUR PLEIN DE DÉFIS

FIGURE 22 ÉVOLUTION DES SUPERFICIES DÉCLARÉES (EN HA) EN PRODUCTIONS FRUITIÈRES AU BAS-SAINT-LAURENT ENTRE 2007 ET 2017



Source : MAPAQ, *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2007, 2010 et 2017.*

Entre 2010 et 2017, on a observé une augmentation généralisée du nombre d'entreprises déclarant des superficies en productions fruitières. Dans la région, 68 entreprises déclarent des revenus provenant de la production fruitière, alors que pour 28 d'entre elles, il s'agit de la production principale.

La fraise occupe le premier rang en importance parmi l'ensemble des fruits (27 % des superficies fruitières). Les MRC de La Mitis et de Rivière-du-Loup regroupent plus de 58 % de la production de ce petit fruit. Les superficies de fraises ont chuté de moitié dans la dernière décennie, provoquant une forte décroissance des revenus fruitiers dans la région. L'absence de relève, la chute des prix de gros, les fluctuations climatiques et le manque de main-d'œuvre saisonnière sont à l'origine de la diminution des superficies.

Il y a une progression en ce qui a trait au nombre d'entreprises ayant implanté de petits vergers d'arbres fruitiers, production nécessitant quelques années avant de générer des revenus. Cette production s'inscrit le plus souvent comme étant complémentaire ou est pratiquée à temps partiel par les exploitants. Des défis techniques et financiers sont associés à cette production,

alors que des investissements en argent et en temps sont nécessaires afin que soient assurés un rendement et une rentabilité de l'entreprise. Par ailleurs, peu de connaissances spécifiques aux conditions régionales sont disponibles dans un contexte où la rigueur du climat réduit le choix des cultivars et écourte la saison de récolte. Le même constat s'impose dans les vignes, malgré une augmentation récente des superficies.

Parmi les cultures fruitières émergentes, la camerise se démarque sur le plan des superficies, alors que celles-ci ont augmenté d'environ 57 % depuis 2010, pour atteindre 11 hectares en 2017. Cette croissance devrait se poursuivre puisque ce fruit est bien adapté au climat rigoureux bas-laurentien et que de véritables avancées en ce qui a trait aux propriétés gustatives des nouveaux cultivars rendent le fruit plus attrayant. Plusieurs plantations se sont également ajoutées dans la région depuis 2017.

HORTICULTURE ORNEMENTALE

TABLEAU 10 ÉVOLUTION DES ENTREPRISES DÉCLARANT DES SUPERFICIES (HA) EN PRODUCTION ORNEMENTALE AU BAS-SAINT-LAURENT DE 2007 À 2017

Productions		2007	2010	2017
Horticulture ornementale (excluant les superficies en arbres de Noël)	Entreprises	20	18	35
	Hectares	179,4	222,9	226,0
Arbres de Noël	Entreprises	11	11	11
	Hectares	109,7	127,9	96,8

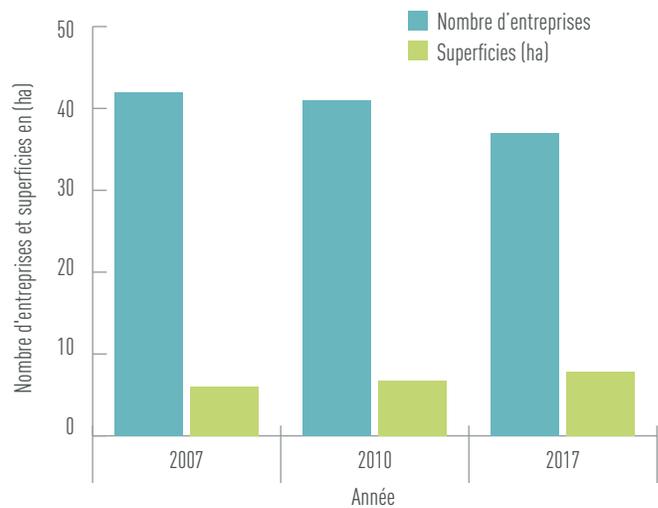
Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2007, 2010 et 2017.

Le nombre d'entreprises déclarant des revenus en horticulture ornementale a diminué de près de 50 % depuis 2010, alors que 21 entreprises en génèrent des revenus, malgré le fait que 35 entreprises déclarent de telles superficies. L'horticulture ornementale est l'activité principale de 18 d'entre elles, une diminution de 43 % depuis 2010. Ce secteur a généré 3,4 M\$ en 2017, une décroissance importante depuis 2010 (51 %).

Cependant, on constate une stabilité des superficies en horticulture ornementale, alors que la production de gazon occupe le premier rang en superficie, avec 42 % des superficies déclarées, y compris celles en arbres de Noël. Ces dernières ont connu une diminution de près du quart des surfaces entre 2010 et 2017 et représentent 30 % des superficies déclarées en horticulture ornementale. Le nombre d'entreprises est demeuré stable à 11 pendant cette même période, ce qui implique moins de replantations, menant inévitablement à une diminution des ventes. Il s'agit pourtant d'un secteur qui se porte bien puisque la demande, la production et les exportations se maintiennent et que le prix augmente depuis 2005 (MFFP, 2017). On note que 75 % de la production d'arbres de Noël au Bas-Saint-Laurent se concentre dans les MRC de La Matapédia et de Rivière-du-Loup.

CULTURES ABRITÉES

FIGURE 23 ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES DÉCLARANT DES SUPERFICIES EN CULTURES ABRITÉES ET LES SUPERFICIES (HA) AU BAS-SAINT-LAURENT POUR 2007, 2010 ET 2017



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2007, 2010 et 2017.

Le nombre d'entreprises qui déclarent des superficies en cultures abritées a diminué entre 2010 et 2017, passant de 41 à 37. Trente-deux (32) de ces entreprises déclarent générer des revenus de cultures sous abris. Pour 41 % d'entre elles, il s'agit de la source de revenus principale. Cela représente une augmentation de près de 115 % par rapport à 2010. Durant cette même période, les revenus générés ont également connu une croissance, passant de 1,7 M\$ à 2,6 M\$.

Les superficies en serres déclarées, ce qui exclut les tunnels et autres structures d'allongement de la saison des cultures maraîchères et fruitières, ont diminué, passant de 8,4 à 7,8 ha. Ces superficies sont principalement en cultures de plants forestiers (45 %), de fleurs annuelles en caissettes et en jardinières (28 %) et de tomates (7 %). On observe également des initiatives de cultures fruitières sous serres dans la région.

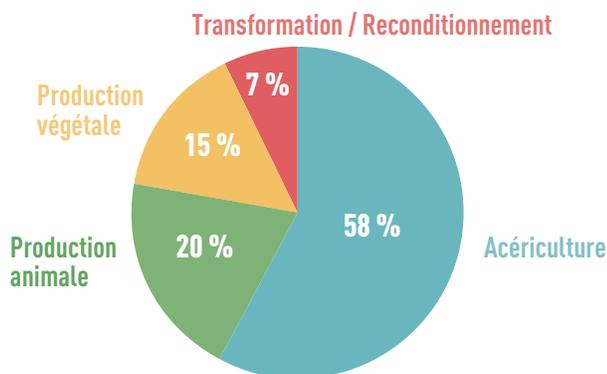
Le vieillissement des infrastructures serricoles existantes, l'expertise limitée et les coûts élevés des technologies constituent des défis de taille pour le secteur.

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, UN MODE DE PRODUCTION IMPORTANT POUR LA RÉGION

Le Bas-Saint-Laurent a connu une importante progression du nombre d'entreprises en agriculture biologique entre 2010 et 2017, passant de 134 à 266 entreprises certifiées. La région occupe toujours le 3^e rang provincial en nombre d'entreprises biologiques, ce qui représente 10,5 % des entreprises détenant une certification au Québec. Cette proportion démontre un maintien du développement du secteur dans la région par rapport au reste de la province.

Les productions acéricoles et animales biologiques correspondent à 78 % des entreprises certifiées dans la région, ce qui en démontre la prédominance par rapport aux autres productions et à la transformation.

FIGURE 24 RÉPARTITION DES ENTREPRISES CERTIFIÉES BIOLOGIQUES AU BAS-SAINT-LAURENT PAR TYPES DE PRODUCTION OU D'ACTIVITÉS



Source : Conseil des appellations réservées et des termes valorisants du Québec, Portail BioQuébec, 2018.

La production laitière biologique du Bas-Saint-Laurent occupe toujours le 1^{er} rang provincial, avec 28 % des entreprises permettant de produire 14 200 000 litres de lait certifié. Elle demeure ainsi une production distinctive pour la région. Une augmentation de 255 % du nombre d'entreprises certifiées biologiques dans le secteur acéricole est observée depuis 2014, ce qui constitue une évolution marquée permettant à la région de maintenir le 2^e rang provincial. Ainsi, 24 % des entreprises québécoises sont certifiées pour ce secteur. Ces deux productions se démarquent par une présence bien établie de conseillers techniques sur le territoire, mais bénéficient également de la présence de producteurs proactifs et ouverts au partage de connaissances, ce qui contribue au dynamisme du secteur. Depuis 2014, on remarque également une augmentation de 51 % des

superficies cultivées sous régie biologique, positionnant la région au 3^e rang provincial, avec ses 10 187 ha en cultures certifiées. Par ailleurs, la filière porcine biologique est en émergence en raison d'un contexte régional favorable.

À l'échelle provinciale, la production de fruits biologiques connaît un essor afin de répondre à la demande croissante. À l'inverse, la région a perdu du terrain avec 7 ha en régie biologique en 2017, une diminution de 29 % par rapport à 2014.

TABLEAU 11 NOMBRE D'ENTREPRISES CERTIFIÉES ET REVENUS TOTAUX GÉNÉRÉS PAR MRC

MRC	Nombre d'entreprises certifiées biologiques*	Revenus totaux (\$) **
Témiscouata	114	29 948 630
Les Basques	22	10 834 071
Mitis	22	5 673 633
Rivière-du-Loup	36	5 504 144
Kamouraska	22	5 207 996
Matapédia	16	4 386 499
Rimouski-Neigette	22	4 110 698
Matanie	13	2 183 201
TOTAL :	266	67 848 872

Sources : *Conseil des appellations réservées et des termes valorisants, Portail BioQuébec, 2018.

** MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017.

On dénombre des entreprises détenant une certification biologique dans chacune des MRC du Bas-Saint-Laurent. Un nombre important des entreprises acéricoles biologiques est observé dans la MRC de Témiscouata, tandis qu'une proportion plus élevée des entreprises laitières biologiques sont localisées dans les MRC de Rivière-du-Loup, de La Matapédia et de Kamouraska. Les MRC Les Basques et La Mitis présentent les augmentations les plus significatives depuis 2010. En effet, le nombre d'entreprises a grimpé de 7 à 22 dans ces deux MRC, et les revenus générés ont respectivement augmenté de 983 % et de 467 %.

Au cours des prochaines années, les multiples tendances liées à une alimentation saine et l'intérêt croissant des consommateurs pour ce qui concerne les aliments biologiques seront favorables à la poursuite du développement de l'agriculture biologique au Bas-Saint-Laurent.

LA TRANSFORMATION

AVIS AUX LECTEURS : le portrait 2017 concernant les entreprises de transformation alimentaire ne peut être comparé avec les précédents portraits, car des sources supplémentaires ont servi à la cueillette des données. Également, nous entendons par « producteurs-transformateurs » les entreprises agricoles donnant une valeur ajoutée à leur production par des activités de transformation et par « transformateurs » les entreprises qui ne produisent pas les intrants transformés.

La transformation alimentaire au Bas-Saint-Laurent compte 318 entreprises dont 133 sont des entreprises agricoles et 185, des entreprises de transformation alimentaire. Environ 5 % de ces dernières détiennent une certification biologique (CARTV, 2018).

TABLEAU 12 RÉPARTITION DES ENTREPRISES RÉALISANT DE LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE PAR MRC AU BAS-SAINT-LAURENT EN 2017

MRC	Producteurs-transformateurs	Transformateurs
Témiscouata	34	22
Kamouraska	19	34
Rimouski-Neigette	18	36
La Matapédia	17	17
Rivière-du-Loup	15	24
La Matanie	11	18
La Mitis	10	19
Les Basques	9	15
TOTAL	133	185

Sources : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017*, mise à jour de juillet 2018. MAPAQ, RITA, 2018. MAPAQ, Direction générale de la santé animale et de l'inspection des aliments, 2018. Emploi-Québec, 2018. *Guides des saveurs et gourmandises*. Saveurs du Bas-Saint-Laurent, 2018. *Répertoire d'entreprises du Québec*, ICRIQ, 2018.

Ce secteur compte plusieurs entreprises ambassadrices qui font rayonner la région tout en contribuant au développement touristique. La transformation alimentaire permet de valoriser et de faire connaître des productions agricoles qui caractérisent la région, comme les produits de l'érable, les viandes bovine et ovine (en circuit court) et, plus récemment, la filière du porc biologique. La présence d'un abattoir multi-espèces et de deux abattoirs fédéraux de porcs est profitable au développement de productions animales sur le territoire.

L'engouement du Québec pour les microbrasseries et pour les distilleries a touché la région, alors qu'une dizaine de projets y ont vu le jour jusqu'à maintenant. La région se distingue par la Route des bières de l'est du Québec et par la présence de projets prometteurs dans le secteur des spiritueux, tels que l'*Acérum*, une eau-de-vie d'érable.

L'éloignement des marchés de masse pour la commercialisation des produits, la pénurie de main-d'œuvre et, parfois, la difficulté à amasser les capitaux suffisants à la réalisation de projets d'envergure sont les défis auxquels les entrepreneurs sont confrontés.

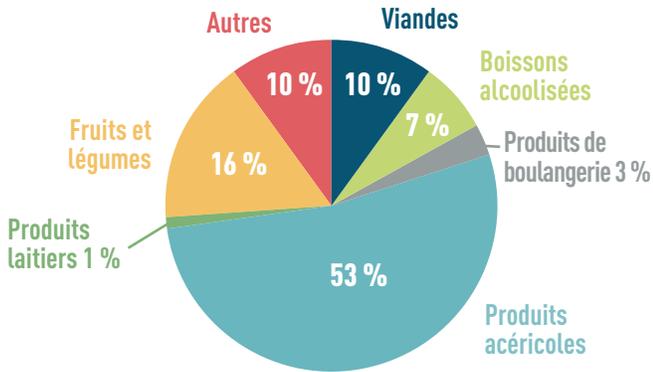
LES PRODUCTEURS-TRANSFORMATEURS

En 2017, le nombre d'entreprises agricoles déclarant faire de la transformation alimentaire a augmenté de 24 % au Bas-Saint-Laurent, comparativement au nombre recensé en 2010. Une part importante de cette augmentation est attribuable aux entreprises de la MRC du Témiscouata alors que le nombre de celles déclarant des activités de transformation a augmenté de 113 %.

Plus de la moitié des producteurs-transformateurs œuvrent en acériculture, alors que les secteurs des fruits et légumes et des viandes ont connu les plus fortes progressions entre 2010 et 2017, soit 50 % et 45 % respectivement.

« Les activités de transformation contribuent en moyenne à 25 % des revenus de ces entreprises. »

FIGURE 25 RÉPARTITION DES PRODUCTEURS-TRANSFORMATEURS AU BAS-SAINT-LAURENT SELON LEUR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2017



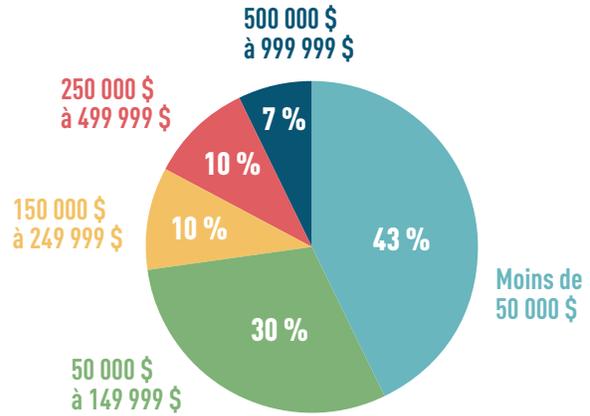
Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

La transformation alimentaire est une activité principalement réalisée par les entreprises de plus petite taille. En effet, 43 % des entreprises enregistrent un revenu agricole de moins de 50 000 \$ alors qu'en considérant les entreprises dont le revenu agricole est de moins de 150 000 \$, cette proportion atteint près des trois quarts.

« La région compte **185 entreprises de transformation.**

Les activités d'agrotransformation sont principalement réalisées sur des entreprises de petite taille (moins de 50 000 \$ de revenus) »

FIGURE 26 RÉPARTITION DES AGRO-TRANSFORMATEURS EN FONCTION DES STRATES DE REVENUS AGRICOLES GÉNÉRÉS EN 2017



Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

La majorité des producteurs-transformateurs sont en premier lieu des producteurs agricoles et dégagent un revenu d'appoint associé à la vente de produits transformés, soit, en moyenne, 25 % de leurs revenus. Cette proportion est différente de celle enregistrée dans les MRC de La Matanie et de Kamouraska, alors que la vente de produits transformés représente 43 % et 34 % de leurs revenus agricoles totaux. Au total, les activités de transformation alimentaire réalisées par les producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent génèrent un revenu d'environ 5,3 M\$. Les MRC de La Matapédia et de La Mitis se démarquent, comptabilisant plus d'un million de dollars chacune.



TABLEAU 13 REVENUS GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE TRANSFORMATION SUR LES ENTREPRISES AGRICOLES

MRC	Revenus de transformation	Contribution régionale
La Matapédia	1 312 506 \$	25 %
La Mitis	1 047 563 \$	20 %
Témiscouata	946 351 \$	18 %
La Matanie	760 090 \$	14 %
Rimouski-Neigette	458 846 \$	8 %
Kamouraska	422 676 \$	8 %
Rivière-du-Loup	207 987 \$	4 %
Les Basques	161 958 \$	3 %
Total général	5 317 978 \$	100 %

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

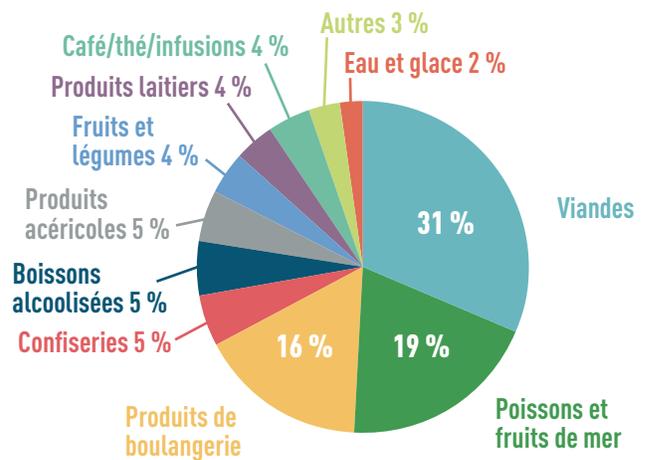
LES TRANSFORMATEURS ALIMENTAIRES

La région compte 185 entreprises de transformation alimentaire œuvrant dans divers secteurs d'activité. Combinés, les secteurs des viandes et des poissons et fruits de mer représentent la moitié des entreprises de transformation. Le secteur des viandes inclut les boucheries, les charcuteries, les abattoirs et les découpes à forfait. Ces dernières représentent d'ailleurs les deux tiers des entreprises du secteur de la transformation des viandes. Pour sa part, le secteur des poissons et fruits de mer comprend les poissonneries, les ateliers de conditionnement de produits de la pêche ainsi que les usines de préparation des produits de la pêche.

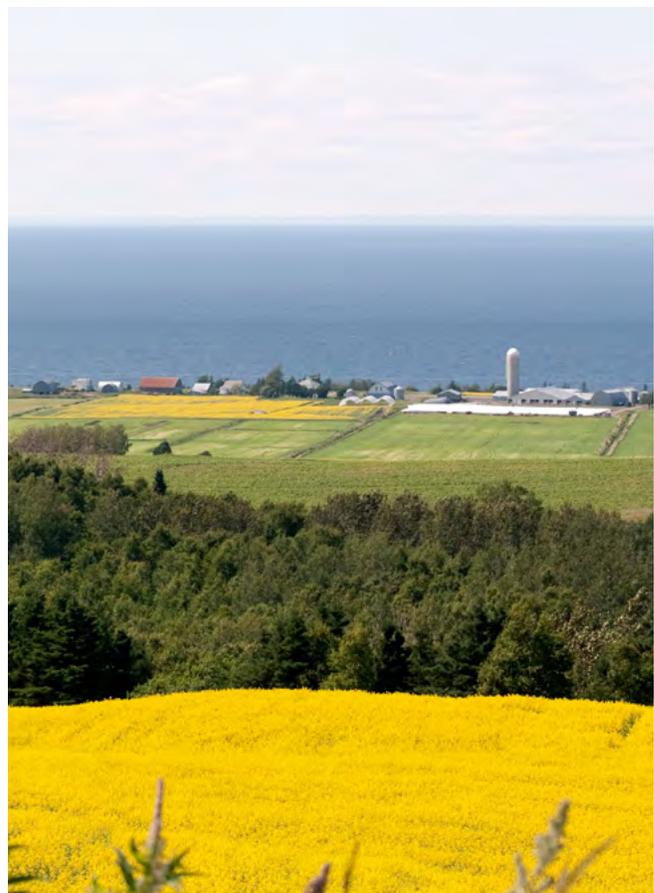
Le secteur de la boulangerie, qui comprend également la pâtisserie, est le troisième secteur en importance, regroupant 16 % des entreprises.

« 50 % des activités de transformation sont en lien avec les viandes et les poissons et fruits de mer. »

FIGURE 27 RÉPARTITION DES TRANSFORMATEURS AU BAS-SAINT-LAURENT SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2017



Sources : MAPAQ, RITA, 2018. MAPAQ, Direction générale de la santé animale et de l'inspection des aliments, 2018. Emploi-Québec, 2018. Guides des Saveurs et gourmandises. Saveurs du Bas-Saint-Laurent, 2018. Répertoire d'entreprises du Québec, ICRIQ, 2018.



LA COMMERCIALISATION ET L'AGROTOUTOURISME

MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ

La mise en marché de proximité comprend les systèmes de commercialisation qui favorisent une plus grande proximité (**relationnelle ou géographique**) entre les entreprises du secteur bioalimentaire et les consommateurs. Par exemple, une entreprise peut offrir une ou plusieurs stratégies de mise en marché de proximité, telles que l'installation d'un kiosque de vente à la ferme, des activités d'autocueillette, des ventes en marché public, etc.

PROXIMITÉ RELATIONNELLE : qui fait référence aux circuits courts de commercialisation, donc faisant intervenir au plus un intermédiaire dans la distribution entre l'entreprise et le consommateur.

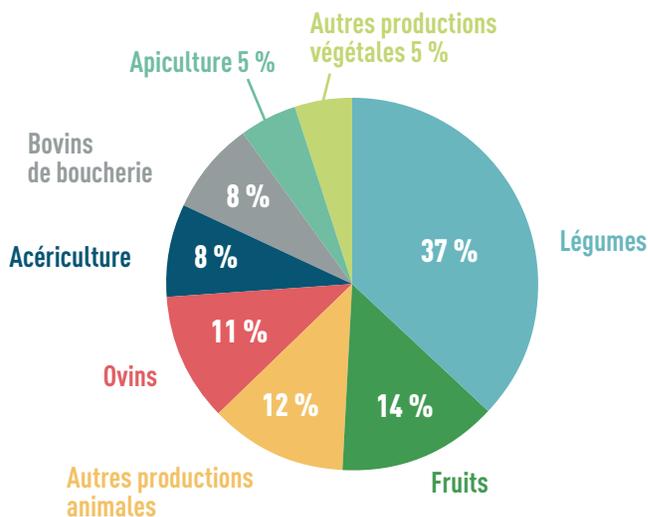
PROXIMITÉ GÉOGRAPHIQUE : fait de commercialiser au sein d'une même région administrative ou à moins de 150 km du lieu de production ou de transformation.

Ce mode de commercialisation est de plus en plus populaire auprès de la population québécoise, et le Bas-Saint-Laurent suit cette tendance. Par exemple, on retrouve minimalement un marché public par MRC et, à différents moments de l'année, différents petits marchés de producteurs et d'artisans. Ces derniers sont souvent le fait d'une initiative lancée par la municipalité ou prennent la forme de marchés thématiques organisés par diverses associations ou des festivals sur le territoire.

Depuis 2010, on constate une hausse de l'ordre de 29 % du nombre d'entreprises agricoles déclarant vendre par l'entremise des marchés publics. Ce type de commercialisation permet de répondre aux demandes des consommateurs pour des produits frais, sans intermédiaire, tout en facilitant la mise en marché pour les entreprises agricoles.

Plus de la moitié des entreprises déclarant des ventes en marché public ont comme activités principales les cultures de fruits et légumes, produits particulièrement recherchés par les consommateurs. Une offre diversifiée de produits d'origine animale est également disponible en raison de la présence d'entreprises ovines, bovines, mais également d'autres productions, notamment le canard, le sanglier, le porc et, depuis 2015, les œufs de fermes vendus directement en marché public.

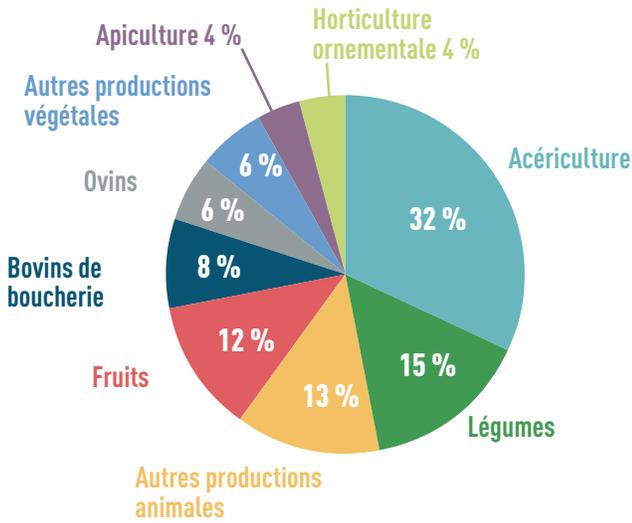
FIGURE 28 RÉPARTITION DES ENTREPRISES DÉCLARANT DES VENTES EN MARCHÉ PUBLIC SELON L'ACTIVITÉ PRINCIPALE



Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

On dénombre 170 entreprises de la région qui offrent également la possibilité de vente par l'entremise de kiosques à la ferme, une croissance de 22 % par rapport à 2010. Parmi celles-ci, 32 % des entreprises acéricoles déclarent qu'elles réalisent des ventes de cette façon.

FIGURE 29 RÉPARTITION DES ACTIVITÉS PRINCIPALES DES ENTREPRISES DÉCLARANT TENIR UN KIOSQUE À LA FERME



Source : MAPAQ. Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

En 2017, on dénombrait 31 entreprises commercialisant leur production, en totalité ou en partie, selon le modèle d'agriculture soutenue par la communauté (ASC). Généralement commercialisé sous forme de paniers, ce modèle est adopté dans 35 % des cas par des entreprises détenant une certification biologique.

Les réseaux de vente de proximité se développent lentement en ce qui concerne les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie. Les entreprises agricoles intéressées peuvent bénéficier de l'accompagnement d'organismes spécialisés dans ce type de commercialisation. Par exemple, la mise en valeur des produits réalisée par les Saveurs du Bas-Saint-Laurent joue un rôle important dans le développement de ces marchés. Sur le plan institutionnel, des efforts supplémentaires visant à faciliter les processus d'achats seront nécessaires pour que les produits régionaux puissent pénétrer ce marché.

Depuis 2010, on observe une croissance de 29 % des entreprises qui offrent des activités de mise en marché de proximité.

L'AGROTOUTISME, DES RETOMBÉES RÉGIONALES CONSIDÉRABLES

L'agrotourisme et le tourisme gourmand sont en plein essor au Québec. Selon une étude produite en 2016 intitulée Retombées économiques et importance touristique de l'agrotourisme et du tourisme gourmand, ces secteurs d'activité affichent la meilleure croissance dans l'ensemble des secteurs touristiques depuis les cinq dernières années. Au Québec, 1841 entreprises œuvrent dans ce secteur. Parmi elles, 789 déclarent qu'elles offrent des activités agrotouristiques. En 2017, on retrouvait 6 % des entreprises agrotouristiques québécoises au Bas-Saint-Laurent. Dans la région, le nombre d'exploitations déclarant qu'elles proposent ce type d'activités a connu une progression de près de 20 % depuis 2010.

Les activités principales dominantes des entreprises agrotouristiques sont l'acériculture (19 %), la production de fruits (17 %) et la production de légumes (14 %). Les entreprises spécialisées en production animale comptent pour 28 % du nombre, ce qui inclut principalement les productions ovines, bovines, caprines et avicoles. Dans le secteur acéricole, même si ces entreprises sont souvent des grossistes, plusieurs vendent directement leurs produits à la ferme.

Alors que l'ensemble des entreprises agrotouristiques tiennent des activités d'animation et de visite, près du quart des entreprises proposent des repas à la ferme, principalement sur une base saisonnière. L'offre de gîte à la ferme a également augmenté de 60 % comparativement à celle enregistrée en 2010, alors que 7 entreprises déclarent offrir ce service à la population. Il y a là une offre agrotouristique à développer au fil des prochaines années, le secteur offrant un potentiel à valoriser régionalement.

Plus de 50 % des entreprises déclarant des ventes en marché public sont spécialisées dans la production de fruits et de légumes.

LE CONTEXTE ACTUEL ET LES TENDANCES

UN MARCHÉ MONDIAL ET DES POLITIQUES LOCALES

Parallèlement à une demande accrue et une réelle volonté d'accentuer la consommation de produits locaux, les entreprises agricoles évoluent dans un contexte de mondialisation des marchés. À l'échelle nationale, le Canada et d'autres pays élaborent et signent des ententes ouvrant de nouveaux marchés d'exportation, limitant les contraintes économiques (barrières tarifaires) pour la commercialisation de tout type de produits, dont ceux provenant des activités agricoles. L'ouverture de ces marchés a un impact sur l'ensemble de l'industrie agricole: même les secteurs protégés par les mécanismes de gestion de l'offre voient leur environnement d'affaires évoluer alors que des concessions sont faites dans le cadre de ces ententes.

En 2018, le gouvernement du Québec a lancé sa nouvelle politique bioalimentaire sous le thème *Alimenter notre monde*. Cette nouvelle politique, qui s'échelonne jusqu'en 2025, a été élaborée de façon à ce que la santé et les attentes des consommateurs soient prises en compte. Elle s'articule autour de quatre grandes orientations :

- Une offre de produits répondant aux besoins des consommateurs;
- Des entreprises prospères, durables et innovantes;
- Des entreprises attractives et responsables;
- Des territoires dynamiques contribuant à la prospérité bioalimentaire.

Durant la même période, la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires a vu le jour dans la province. Cette initiative vise à favoriser le développement des régions en fonction des priorités établies par les élus régionaux. Au Bas-Saint-Laurent, six priorités ont été ciblées, alors que le secteur bioalimentaire a été désigné comme étant un domaine identitaire de la région (MAMOT, 2018).

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE ET GOUVERNANCE LOCALE

Les MRC et les municipalités jouent un rôle de premier plan dans le développement de leur milieu. Les responsabilités accrues de ces organismes en ce qui a trait au développement économique, social et environnemental sont le résultat du renforcement de la gouvernance locale.

Sur le plan agricole, la majorité des MRC de la région se sont dotées d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA). Cette planification territoriale, qui est réalisée en concertation avec les acteurs du milieu, vise la mise en valeur de l'agriculture tout en favorisant le développement durable des activités agricoles sur le territoire en fonction de la réalité propre de la MRC. Cette démarche complémentaire et compatible avec les autres outils de développement en place dans la MRC permet une planification du développement de l'agriculture à l'échelle municipale et est un outil essentiel pour l'essor du secteur. Au Bas-Saint-Laurent, les premières planifications du genre ont débuté en 2008.

La prise de position concernant la vision du développement de l'agriculture à l'échelle d'une MRC peut faciliter l'arrimage entre la planification du développement urbain et l'agriculture, diminuant ainsi les risques de conflits d'usage.



L'ENVIRONNEMENT, UN ENJEU DE PREMIER PLAN

Les entreprises agricoles doivent composer avec un contexte environnemental changeant alors que les enjeux en ce qui a trait aux ressources et aux normes réglementaires se complexifient. En effet, les producteurs doivent considérer l'impact de leurs choix et de leurs actions sur la qualité de l'eau et des sols, sur les gaz à effet de serre, sur la biodiversité, sur la santé humaine et sur la cohabitation harmonieuse. Les changements climatiques sont aussi au cœur des enjeux futurs liés à l'agriculture. Selon les experts, dont les membres du consortium Ouranos, les changements climatiques se manifesteront par des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus marqués à mesure que le climat se réchauffera. Il peut s'agir d'été plus chauds, de redoux hivernaux plus fréquents, de pluies plus abondantes en hiver, etc. (Agriclimat, 2017). Les étés 2017 et 2018 ont été particulièrement difficiles pour la région du Bas-Saint-Laurent, alors que de nombreuses récoltes ont été affectées par la sécheresse.

LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

À l'ère numérique, les entreprises agricoles sont confrontées à de nouveaux enjeux. L'augmentation de l'usage des réseaux sociaux et des données mobiles a également un impact important sur le secteur agro-alimentaire. En effet, la diffusion d'informations n'a jamais été aussi facile, permettant d'informer la population, mais aussi de la désinformer.

Bien qu'en 2017, seulement 7 % des adultes québécois achetaient des produits alimentaires en ligne, le commerce en ligne est un mode de mise en marché qui gagne en popularité (CEFRIQ, 2017). Ce moyen permet de joindre la clientèle simplement, facilite la gestion des commandes et offre une possibilité de visibilité accrue, ce qui répond aux attentes de certains entrepreneurs.

LES PRATIQUES DE CONSOMMATION

Les tendances de consommation sont au cœur même des enjeux liés à l'agriculture. Les préoccupations des consommateurs évoluent, influencées par les nouvelles découvertes, les renseignements transmis par les nutritionnistes et les tendances. De plus en plus sensibilisé à l'importance de la nutrition, le consommateur cherche une alimentation saine et équilibrée. Ces pratiques alimentaires «saines» semblent toucher un nombre non-négligeable de consommateurs alors que selon une étude de l'Observatoire de la consommation responsable, plus d'un mangeur sur deux avait une alimentation végétarienne ou végétalienne en 2017. Cependant, 70,2 % des répondants déclarent consommer de la viande rouge à différentes fréquences. On retrouve une plus grande variété d'aliments et de sources de protéines dans l'assiette du consommateur. Des considérations éthiques et morales vont diriger le mode de consommation de certains, qui rechercheront, par exemple, des aliments produits dans le respect du bien-être animal. Les considérations environnementales prennent également plus de place. Ainsi, les produits locaux, biologiques ou dont la production semble avoir moins d'impact sur l'environnement (gaz à effet de serre, etc.) sont de plus en plus recherchés par les consommateurs. Par exemple, les produits biologiques sont achetés par 10 % de nouveaux consommateurs annuellement (Québec Bio, 2018). Ceux-ci doivent toutefois s'attendre à payer un peu plus cher pour se les procurer.

Selon les données des derniers recensements, la proportion de la population immigrée a connu une progression, passant de 9 % en 1991 à 13,7 % en 2016 (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2019). Ces nouveaux arrivants ont leurs propres traditions culinaires, qui peuvent nécessiter l'emploi d'aliments peu ou pas disponibles, créant ainsi un potentiel de développement pour certains produits agricoles.

Ces nouvelles tendances alimentaires influencent la croissance de l'agriculture à l'échelle tant mondiale que locale.

LES NOUVELLES RÉALITÉS DE L'AGRICULTURE ET DE CEUX QUI LA PRATIQUENT

La distance entre le consommateur et le producteur agricole continue de croître. En effet, en 1931, 1 habitant sur 4 provenait d'un ménage agricole comparativement à 1 sur 83 en 2006 et à 1 habitant sur 100 en 2016 (Recensement de l'agriculture, 2016). De plus, sur les 7 965 450 habitants du Québec recensés en 2016, seulement 20 % habitaient en région rurale, c'est-à-dire à l'extérieur des centres de population de 1 000 habitants et plus ayant une densité minimale de 400 habitants par kilomètre carré (Recensement de la population, 2016). Bien que la population cherche de plus en plus à savoir d'où proviennent les aliments qu'elle consomme, des enjeux parfois liés à une méconnaissance du milieu agricole sont bien présents. La gestion des odeurs et le partage de la route entre machinerie agricole et véhicules en sont quelques exemples.

À l'image des consommateurs, les producteurs agricoles recherchent de plus en plus un rythme de vie équilibré permettant une meilleure conciliation travail-famille. Pour y arriver, certains investissent dans les technologies afin de faciliter leurs tâches ou cherchent à embaucher de la main-d'œuvre qui les assistera dans leur travail. Ces deux options comprennent leur part de défis. D'un côté, les investissements nécessaires dans la robotisation et l'automatisation sont parfois difficiles à rentabiliser, surtout en absence de relève. De l'autre côté, la rareté de la main-d'œuvre ayant les qualifications requises ainsi que la nature et la complexité des tâches à réaliser rendent le recrutement difficile.

Face à l'isolement de plusieurs entrepreneurs agricoles, qui doivent assumer des responsabilités importantes, de plus en plus nombreuses, diversifiées et complexes, le secteur est touché par un haut niveau de détresse psychologique. Pour faire contrepoids, des initiatives ont vu le jour, comme l'embauche d'une travailleuse de rang dans La Matapédia. Des efforts sont déployés afin qu'un projet régional puisse prendre forme. Des formations sentinelles ont également été offertes à différents intervenants afin qu'ils soient en mesure de détecter les cas nécessitant une assistance.

L'ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES ET LA RELÈVE AGRICOLE

Les agriculteurs de la région doivent œuvrer dans un contexte d'éloignement des marchés. Pour pallier cette réalité, il est primordial de développer des réseaux de distribution efficaces et des infrastructures permettant de regrouper l'offre dans certains secteurs, comme les grandes cultures. Ces installations et ces services sont, dans bien des cas, absents ou limités, ce qui peut priver les entrepreneurs de la région de certaines occasions d'affaires.

L'accès à du financement peut également être difficile pour les entreprises en démarrage ou en processus de transfert. De plus, l'acquisition d'une entreprise peut impliquer des prêts importants à long terme, influençant la rentabilité et la santé financière de celle-ci. Ces réalités ont un impact considérable sur la transférabilité d'une entreprise agricole.



LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Une approche impliquant des interventions concertées entre les instances gouvernementales et municipales, les producteurs agricoles, les transformateurs, les distributeurs et les points de vente sera bénéfique pour le développement de l'agriculture au Bas-Saint-Laurent. La participation de l'ensemble de la chaîne permettra de favoriser la croissance de l'agroalimentaire dans la région. Ce travail est déjà commencé, que ce soit par la mise en œuvre des PDZA, par différentes initiatives de développement ou par le travail accompli par la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent.

D'ailleurs, l'approche filière devrait être largement intégrée dans les initiatives de développement dans les secteurs à structurer régionalement. Cette approche se définit comme étant une démarche de concertation visant à regrouper les partenaires privés ou publics d'un secteur d'activité spécifique afin de définir les défis propres à leur secteur d'activité et de déterminer les meilleures voies de croissance. Par exemple, le développement de certaines cultures végétales émergentes et de l'agriculture biologique bénéficierait grandement d'une telle approche.



Se réunir est un début,
rester ensemble est
un progrès, travailler
ensemble est une
réussite.

Henry Ford



DES PRODUITS AGRICOLES BAS-LAURENTIENS DISTINCTIFS ET RECONNUS!

Les entreprises ont de nombreuses possibilités de se distinguer de celles du reste de la province. Certains produits, tels le lait et le porc biologiques, la pomme de terre de semence, l'agneau et les produits de l'érable font du Bas-Saint-Laurent un chef de file provincial. Ils lui permettent de rayonner au Québec et, dans certains cas, au-delà des frontières du pays.

La création d'images de marque ou de créneaux reconnaissant des caractéristiques distinctives propres aux conditions du Bas-Saint-Laurent (appellations régionales ou autres) permettrait un meilleur positionnement et une valorisation des produits de la région. Cette approche pourrait faciliter la reconnaissance des produits du Bas-Saint-Laurent et de leurs spécificités par les consommateurs.

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, UNE PISTE DE DÉVELOPPEMENT À PRENDRE EN COMPTE!

La région offre un potentiel de développement intéressant pour l'agriculture biologique, notamment par l'expertise détenue tant par les intervenants que par les entreprises, l'offre de formations et le coût abordable des terres et des bâtiments. La présence de différentes unités de transformation (abattoirs, centres de grains, minoteries) et de commercialisation (Saveurs du Bas-Saint-Laurent, marchés publics, etc.) sur le territoire ou à proximité permet le conditionnement et la mise en marché locale de produits biologiques. Les conditions climatiques de la région offrent aussi un avantage pour certaines productions, comme les céréales, ainsi que pour certains produits horticoles. Une mise en marché groupée ou encore la création d'entreprises visant le marché de masse permettraient à la région de répondre à des marchés spécifiques.

La croissance du secteur biologique est intimement liée aux efforts de formation et d'accompagnement permettant de bien outiller les entreprises qui souhaitent démarrer ou se convertir à ce type de production. Ces efforts devront être maintenus. Ces interventions permettent aux entrepreneurs agricoles de bien comprendre la raison d'être de ce mode de régie ainsi que les étapes à franchir pour obtenir la certification biologique, ce qui favorise une croissance du secteur. Du travail sur le plan de la promotion auprès de la population sera également nécessaire afin qu'elle comprenne bien ce qu'est l'agriculture biologique et de susciter son intérêt à l'égard de ces produits distinctifs.

AGROTOUTISME ET TOURISME GOURMAND, UN EXEMPLE DE MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'AGRICULTURE

En plus de contribuer à l'économie de la région par les ventes directes de produits alimentaires, l'agriculture peut jouer un rôle important sur le plan touristique. L'agrotourisme et le tourisme gourmand constituent des pistes d'intérêt à explorer afin de diversifier l'offre permettant d'attirer et de retenir les touristes au Bas-Saint-Laurent.

Le développement de ce secteur doit passer par la mise en valeur des entreprises agrotouristiques et de l'offre agrotouristique et gourmande ainsi que par un bon soutien et un bon accompagnement des entreprises présentes et en émergence dans le secteur. Une approche de marketing territorial et un maillage avec les autres secteurs d'activité touristiques permettraient de combiner les possibilités et d'augmenter l'attractivité de la région. Pour y arriver, des efforts devront être déployés pour améliorer la qualité du service à la clientèle, y compris l'accueil en entreprise, créer des circuits agrotouristiques et augmenter l'offre de produits en autocueillette, tels que les fraises et les pommes.

DE LA PLACE POUR LA TRANSFORMATION EN RÉGION!

La transformation est une activité à fort potentiel de développement dans la région, alors que la matière première y est en abondance. Malgré la distance des marchés importants, la région propose des avenues intéressantes pour la transformation de certains produits, comme ceux de l'érable. Pour certaines productions, des infrastructures permettant de conditionner les produits ou encore de regrouper l'offre de produits afin de répondre aux besoins des transformateurs seraient bénéfiques au développement de la région.

Pour augmenter la contribution du secteur de la transformation au PIB du Bas-Saint-Laurent, des efforts visant à démontrer les forces et les potentiels permettront d'attirer des promoteurs à venir réaliser des projets dans la région. Certaines municipalités et MRC offrent des avantages ou différents leviers financiers pour attirer des promoteurs sur leur territoire. Ces incitatifs peuvent faire la différence quant au choix du lieu où s'installe le promoteur.

L'amélioration des entreprises régionales de transformation leur permettra de bien se positionner par rapport à leurs concurrents. En ce sens, elles gagneront à améliorer le niveau de contrôle sanitaire des procédés de l'entreprise, par exemple en respectant les critères de la norme Hazard Analysis and Control Critical Point (HACCP). L'automatisation et la robotisation seront également nécessaires pour qu'elles gagnent en efficacité et qu'elles pallient les enjeux de disponibilité de main-d'œuvre.

Pour ce qui concerne les producteurs-transformateurs, la mise en place d'ateliers collectifs est une solution intéressante permettant de partager les frais de transformation entre les différents usagers. En ce sens, quelques initiatives font actuellement l'objet d'une réflexion afin que de telles infrastructures soient mises en place. Ces initiatives faciliteront l'émergence de projets dans la région.

PLACE AUX REPRENEURS ET AU DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

Devant la diminution du nombre d'entreprises agricoles dans la majorité des productions qui se poursuit depuis plusieurs années, il est nécessaire de faire preuve de créativité afin de renverser la tendance.

La pérennité des entreprises actuellement sans relève à la ferme pourrait être assurée par des maillages gagnants avec des repreneurs non apparentés. Des actions sont déjà mises en place, comme le service de maillage L'Arterre (www.arterre.ca) ou encore le service d'accompagnement Transférer sa ferme (www.transferersaferme.com). La promotion de ces services par les différents intervenants sera garante de leur succès. Les entreprises de transformation sont confrontées à ce même défi. Un accompagnement adapté et de la formation sur la préparation au transfert pourraient leur être profitables.

La création de nouvelles entreprises est une autre façon de développer l'agriculture régionale. Les promoteurs doivent relever différents défis d'importance lorsqu'ils souhaitent s'installer. L'accompagnement de ces promoteurs durant les premières années d'activité augmente leurs chances de succès. La mise en place de nouveaux moyens permettant de lancer des entreprises et de développer la fibre entrepreneuriale des gestionnaires serait bénéfique. Par exemple, un incubateur d'entreprises agricoles pourrait soutenir à différents égards des projets de démarrage d'entreprises agricoles et ainsi favoriser les succès.

LA DIVERSIFICATION, POURQUOI PAS?

Plusieurs produits actuellement prisés des consommateurs peuvent être cultivés en région. Une diversification de l'offre alimentaire peut se faire également par la mise en marché de nouveaux produits distinctifs recherchés. Les entrepreneurs agricoles doivent être visionnaires et imaginatifs et doivent persévérer pour se démarquer.

En ce qui a trait aux cultures émergentes, plusieurs variétés sont recherchées et présentent des potentiels de développement intéressants. Bien que des infrastructures soient nécessaires, la culture de chanvre industriel, de lin et potentiellement d'asclépiades est intéressante pour la région. La présence d'expertise, une demande grandissante pour les matériaux écologiques, un climat adapté à ces cultures et la mise sur pied d'initiatives collectives sont des conditions favorables pour l'essor de ces filières.

D'autres cultures laissent présager des potentiels intéressants de développement, comme le quinoa, le sarrasin, la gourgane, l'orge brassicole et les légumineuses. La culture du foin de commerce serait également propice dans la région. La recherche d'aliments santé pouvant être une solution de rechange aux protéines animales explique l'engouement de certaines de ces cultures. Actuellement, l'offre régionale est inférieure à la demande. Pour parvenir à répondre aux besoins, il sera nécessaire de poursuivre les efforts de développement des techniques agronomiques permettant d'assurer de bons résultats techniques et économiques dans la région. Des efforts sur le plan de la mise en marché sont également nécessaires lorsque les modes de commercialisation ne sont pas bien établis.



Les produits forestiers non ligneux, ce qui inclut tous les produits d'origine biologique autres que le bois d'œuvre qui sont tirés des forêts (champignons, têtes de violon, ginseng sauvage, etc.), présentent un bon potentiel de développement économique, puisqu'ils ne sont pas valorisés à leur plein potentiel actuellement. Bien que ces derniers ne soient pas considérés comme des produits agricoles, ceux qui les cueillent doivent respecter les mêmes normes de salubrité que ceux qui traitent les produits agricoles et qui les vendent sur les mêmes marchés. L'essor de ce secteur passera par la poursuite des efforts visant à structurer l'offre et à percer les marchés.

Sur le plan des productions animales, des projets d'élevage d'insectes sont également en émergence dans la région. Ces projets répondent à des enjeux liés à l'environnement et à la recherche de protéines de qualité pour l'alimentation humaine et animale. L'expertise est à approfondir pour ce secteur.

La production caprine de boucherie offre également un potentiel intéressant. Similaire à la production ovine d'un point de vue technique, cette production répond à une demande grandissante des communautés immigrantes. Le milieu tend à se structurer, ce qui sera bénéfique pour la croissance du secteur. L'expertise en production ovine présente au Bas-Saint-Laurent pourrait être un facteur favorable au développement de cette production dans la région.

Le Bas-Saint-Laurent présente une conjoncture favorable à l'essor de l'agroalimentaire en raison de son contexte territorial diversifié, mais surtout par la présence de producteurs leaders et d'intervenants passionnés. La concertation et l'innovation sont des éléments clés permettant d'assurer la croissance du secteur agroalimentaire dans la région, ce dernier façonnant le paysage bas-laurentien et assurant la vitalité et l'occupation dynamique des quatre coins de la région.



La meilleure façon
de prédire l'avenir
est de le créer.

Peter Drucker



Réalisation

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent

Coordination

Hugues Fiola

Recherche et rédaction

Équipe de la Direction régionale du Bas-Saint-Laurent

Révision linguistique

Direction des communications

Conception graphique

Direction des communications

Photographies

Éric Labonté, Marc Lajoie et Émilie Nadeau
Direction des communications

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal : 2019

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-550-84351-1 (imprimé)

ISBN 978-2-550-84352-8 (PDF)

